

le

AG



**Cérémonie
des enfants**

**146 naissances
entre 2019 et 2022**

**Conseil Municipal
des Enfants**

**Retour sur 2 ans
d'engagement citoyen**

Nouveauté

Des pages ludiques !



#63
Été 2023



Mairie de Moréac
02 97 60 04 44
mairie@moreac.fr

Horaires de la Mairie :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
mardi de 10h à 12h30 et
de 13h30 à 17h
samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août).

Responsable de la rédaction :
Pascal ROSELIER, Maire

Comité de rédaction :
Manon TALARMAIN GUSTIN
- Responsable de la communication

CRÉDITS PHOTOS Service communication de Moréac et de Centre Morbihan Communauté, Agents municipaux et élus de Moréac, Région Bretagne et Département du Morbihan, La recyclerie "Le Grenier", Cercle celtique Krollerion Mourieg, Troupe de théâtre les Bleggik, L'association la Truite Locminoise, Directeurs des écoles et bénévoles des associations de parents d'élèves, Aurélie MINNEBOIS, Jordan AUBRY, Service Communication du Diocèse de Vannes, Usage d'images libres de droit

Site Internet : www.moreac.fr
Imprimerie : Poisneuf 56120 Josselin

SOMMAIRE

- 1 **Actualités**
- 7 **Économie**
- 8 **Cadre de vie – Environnement**
- 13 **Centre Morbihan communauté**
- 17 **Au fil des jours**
- 22 **Médiathèque – Ludothèque**
- 26 **Enfance jeunesse**
- 29 **Pages ludiques**
- 32 **Écoles**
- 36 **Infos diverses**
- 41 **Corrections des pages ludiques**

MOT DU MAIRE

Chers amis moréacais,

L'été est arrivé sur notre belle commune et nous amène déjà sa chaleur et sa convivialité. La période estivale est le moment idéal pour profiter des espaces verts et du cadre de vie agréable qui règne sur Moréac. À cette occasion, n'oublions pas que chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour préserver ces lieux où il fait bon vivre. En ce sens, il nous paraît important de vous rappeler que des gestes simples de citoyenneté permettent de les maintenir propres, accueillants et plaisants.

La première notion que je souhaite rappeler est celle du respect de l'environnement. L'été est l'occasion de profiter pleinement de la nature qui nous entoure, mais cela ne doit pas se faire au détriment de sa préservation. Ainsi, à l'instar du Conseil Municipal des Enfants de Moréac, je vous invite à adopter des comportements écoresponsables : ne pas laisser derrière vous vos déchets, utiliser les distributeurs de sacs mis à disposition dans les lieux publics quand vous promenez vos chiens et préserver nos espaces en évitant tout comportement nuisible.

En cette période de beau temps, il est également primordial de veiller à notre sécurité, à notre santé, ainsi qu'à celles de nos proches. La prudence sur les routes est essentielle, le respect des limitations de vitesse en centre

bourg et en campagne est pour exemple, un acte simple qui peut sauver des vies et garantir la sérénité des habitants. En outre, pensez également à vous préserver face à la chaleur en vous hydratant régulièrement et à garder une attention particulière sur les personnes âgées ou isolées autour de vous.

Enfin, l'été est le moment idéal pour renforcer les liens qui nous unissent en tant que communauté comme durant la Fête de la musique le 24 juin dernier. Je vous encourage donc à profiter des festivités locales et à soutenir nos associations, artisans et commerçants. En faisant vivre notre économie locale, nous contribuons à l'épanouissement de notre commune et à la création de nouveaux projets pour le bien-être de tous.

Chers moréacaises et moréacais, rappelons-nous que chacun de nos gestes a un impact sur notre commune et sur notre qualité de vie. Je compte sur vous pour être des citoyens porteurs de ces valeurs qui font la richesse de notre communauté.

Je vous souhaite à toutes et tous un été empli de joie, de partage et de beaux moments à Moréac !



Pascal ROSELIER
Maire de Moréac

CHRISTINE BONFIGLIO NOUVELLE DGS



Suite au départ de David RIVIÈRE début avril, la municipalité est ravie d'accueillir Madame Christine BONFIGLIO en tant que nouvelle Directrice Générale des Services de Moréac. Précédemment sur un poste de directrice adjointe de l'aménagement au Conseil Régional de Bretagne, elle dispose d'expériences variées en collectivités et de compétences transversales qui sans nul doute, seront utiles à la commune. Motivée par la proximité avec la population et les nombreux projets de Moréac, elle a saisi l'opportunité d'un retour au terrain et à l'opérationnel. Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue !

NOUVEAUTÉ DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL !

Pour que petits et grands puissent s'en saisir, le magazine municipal rajeunit en introduisant des pages ludiques !

Des pages ludiques, qu'est-ce que c'est ?

Les pages ludiques du magazine municipal de Moréac seront présentes dans la partie « Enfance jeunesse ». Pour cette première édition, une double page vous est proposée avec des jeux comme dans un magazine de vacances (labyrinthe, cherche et trouve, calcul, etc.). Elles pourront

ACTUALITÉS



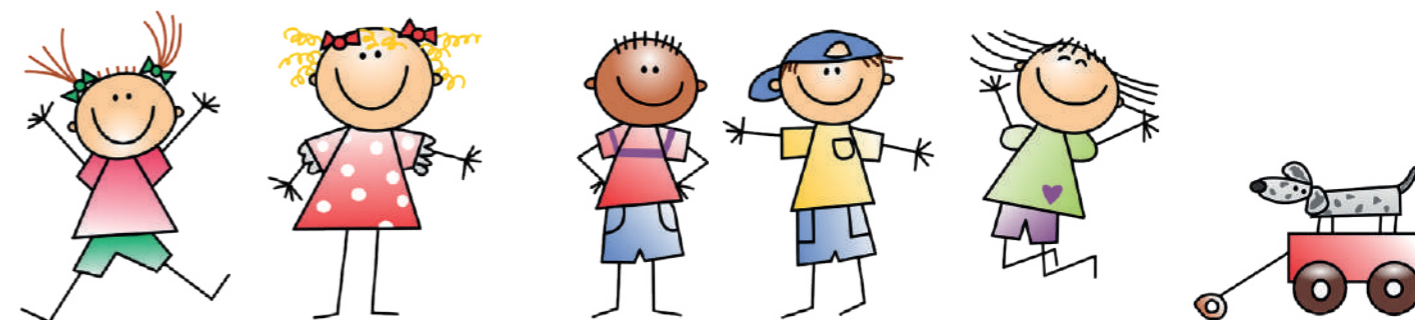
INFOS Tél : 02.97.60.04.44
Mail : mairie@moreac.fr



aussi avoir du contenu à découper, à plier ou être l'occasion pour les enfants de Moréac de nous faire un retour sur leurs envies. Pour exemple, cette année nous souhaitons qu'une mascotte jeunesse soit choisie !

Vous trouverez dans les pages ludiques 3 propositions, il n'y aura qu'à découper la partie concernée et nous la renvoyer avec le choix de l'enfant (ou le vôtre !). Le prochain Conseil Municipal des Enfants aura la mission de lui donner un nom et nous vous tiendrons bien sûr au courant des résultats du vote.

Nous vous laissons découvrir et espérons que cela vous plaira ! Les pages ludiques sont vouées à se développer en fonction de vos retours, alors n'hésitez pas !



MERCI LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS !

À Moréac, un nouveau conseil municipal des enfants a été élu

Publié le 25 octobre 2021 à 11h12 Modifié le 20 novembre 2021 à 11h12



Le nouveau conseil municipal des enfants de Moréac, avec Marie-Pierre Pichot, adjointe aux affaires sociales et à la jeunesse. (Mairie de Moréac)



La fin d'un mandat productif au service de la commune.

Parole aux jeunes élus pour un bilan et quelques photos retraçant leurs actions.



Riwan

Rencontrer les pompiers c'était super ! Je pense que le plus difficile, c'était de ne pas pouvoir être là à tout. J'aurais voulu que ça continue.



Océane

C'était important pour moi de dire aux gens de moins polluer. Je trouve qu'on a réussi à s'investir dans la commune.



Manon

Le CME j'ai bien aimé car ça permet de connaître les enfants de l'autre école. L'inauguration de l'espace An Ty Roz c'était trop bien !



Annwenn

Je connais mieux comment fonctionne une mairie maintenant car on y a fait plein de choses. J'ai même pu faire un atelier de Pâques avec mon père.



2 Adèle

Je serais bien restée une année de plus ! C'est bien et ce n'est pas contraignant. J'ai adoré les ateliers manuels.



Arthur

On a bien rigolé quand on a étiqueté les jouets pour la vente de Noël au profit des pompiers. J'étais content de faire partie du CME.



Christ Myron

J'ai bien aimé être présent aux vœux du maire pour présenter nos affiches.



Manon

Ça passe trop vite ! Il faut en profiter à fond. J'ai adoré la Fête de la Bretagne et vendre des jouets à Noël aussi.



Alizée

Je me suis déguisée en poussin pour la première chasse à l'œuf, c'était bien !



Judith

Le CME ça permet de se faire de nouveaux amis et de partager des moments privilégiés.



Javier

Je ne peux pas choisir ce que j'ai préféré car j'ai vraiment tout aimé !



Victor

Je connais mieux la commune grâce au CME. Ce que j'ai préféré faire, ce sont les décorations de Pâques !



INFORMATIONS REPAS ANNUEL CCAS 2023

Pour les moréacoises et moréacais de plus de 72 ans.

En septembre, vous aurez la visite d'un élu communal qui vous invitera au repas annuel du CCAS se tenant, comme tous les ans, le 3^e dimanche du mois d'octobre soit le 15 octobre 2023.

Pour faciliter l'organisation de cet événement, nous vous demandons d'y réfléchir au préalable afin de lui donner une réponse définitive le jour de sa visite (coupon d'inscription à remplir). Pensez à regarder dans vos agendas pour vérifier que vous êtes disponible et à organiser votre venue si vous n'êtes pas véhiculé.

RAPPEL

Auparavant, les personnes de moins de 80 ans qui ne venaient pas au repas n'avaient pas la possibilité de recevoir un colis de fin d'année. Cette année, c'est à vous de choisir en fonction de ce que vous souhaitez ou pouvez : un colis ou le repas du 16 octobre. La seule condition est de donner votre réponse **avant le 5 octobre** ! Après cette date, toute réponse ne sera plus prise en compte (ni colis, ni repas). Si vous venez d'avoir 72 ans et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, merci de vous signaler à la mairie pour que nous puissions vous rendre visite. Si vous avez plus de 72 ans et n'avez jamais eu la visite



d'un élu communal, merci à vous aussi de vous signaler à la mairie : 02.97.60.09.77

Le repas annuel du CCAS est gratuit pour les habitants de plus de 72 ans. Si vous souhaitez être accompagné(e) de quelqu'un n'ayant pas encore l'âge d'être invité, c'est possible mais cette personne devra simplement s'acquitter du coût du repas (environ 29 €). Le chèque sera à donner à l'élu qui vous rendra visite.

Cette année, c'est Karine et Stéphane ONNO traiteurs de Moréac qui régaleront les convives ! Nous sommes impatients de vous retrouver pour ce moment chaleureux à l'espace An Ty Roz.

LE CERCLE CELTIQUE KROLLERION MOURIEG ACCÈDE À LA CATÉGORIE EXCELLENCE !

Nous tenions à féliciter chaleureusement le cercle celtique de la commune pour sa prestation remarquable à la seconde manche du championnat national de danse bretonne à Saint-Brieuc !

C'est un carton plein pour leur spectacle Racine[s] qu'ils ont interprété le samedi 3 juin dans le cadre de Meliaj. Deux épreuves opposaient les 16 groupes de première catégorie : une épreuve vêtement (proposition de costume au jury et questions) et une épreuve dansante en fin de soirée.

« Racine[s] est un spectacle qui questionne le monde du travail actuel, le quotidien effréné de la vie urbaine et met en avant l'attachement profond de chacun à ses racines bretonnes. », nous dit l'association Krollerion Mourieg.

Grâce à leurs belles performances, le cercle celtique se classe ainsi 3^eme du classement général, qui comprend les deux épreuves briochnines et celles du Tradi'deiz qui avait lieu à Vannes en avril. Avec la note de 15.57, le groupe accède à la catégorie Excellence aux côtés des cercles celtiques de Mûr-de-Bretagne (22) et de Miniac-Morvan (35). Un grand bravo à l'association pour cette excellente nouvelle qui fait rayonner la commune bien au-delà de ses frontières.



AVANCÉES DU PROJET DE PÔLE CULTUREL

Une réflexion globale autour du projet de construction du Pôle culturel a été conduite en 2022 avec l'appui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan. En effet, plusieurs questionnements liés à l'ensemble de la zone sont apparus, au-delà de la construction du Pôle culturel en elle-même. Les travaux menés permettent désormais d'inscrire le projet dans une vision durable et cohérente. Il est apparu que certains équipements allaient devoir être déplacés, présentant l'opportunité de les moderniser. L'occasion pour la commune de proposer de nouveaux équipements, qualitatifs et adaptés, en cohérence avec l'ensemble du projet.

Voici les grandes lignes du projet :

- Salle polyvalente existante : déconstruction
- Construction du Pôle culturel
- Création d'espaces extérieurs paysagers attenants au Pôle

- Terrain de pétanque : repositionnement à proximité
- Skate-park : construction d'un nouvel équipement
- Boulodrome vétuste : déconstruction
- Boulodrome en métal et terrains extérieurs : maintien des équipements actuels

- Création de cheminements doux (piéton, vélo, roller, trottinette, etc.)
- Création d'une réserve foncière : à l'angle Nord-Ouest de la parcelle

OPPORTUNITÉS

Certains éléments du projet présentent une opportunité importante de subventionnement porté par l'Agence Nationale du Sport.

Ainsi, l'opportunité de construction d'un nouveau skate-park intégré en béton, plus en prise avec les pratiques actuelles, s'est assortie d'un questionnement autour de la création de plateaux sportifs. Ces deux nouveaux équipements trouveront toute leur cohérence à proximité du lieu de vie que constituera le Pôle culturel, mais également des structures scolaires, périscolaires, associatives et sportives proches.

C'est pourquoi dans une logique de centralité, leur positionnement à proximité du city-stade existant a semblé naturel à la commune. Il permet de regrouper, valoriser et densifier les services sportifs en un même lieu de vie.





Jeter ? Pas question !

SAMEDI 07/10/2023 de 9H à 12H30 Gratuit

ATELIER DE RÉPARATION
SALLE BLEUET A MOREAC

BRICOLEURS ET BIDOUILLEURS

SPÉCIALISTES EN INFORMATIQUE

RÉPARATEURS DE VÉLO

COUTURIÈRES PASSIONNÉES

SAUVEURS D'ASPIRATEURS

REPAIR CAFE ORGANISÉ EN COLLABORATION AVEC LA RECYCLERIE LE GRENIER

AVEC LA PARTICIPATION DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ ET LE GRENIER

Objectif :

RÉPARER ENSEMBLE

les objets cassés, les vêtements abîmés

- pour moins jeter
- pour apprendre
- pour se rencontrer



Rue de la fontaine (ancienne salle polyvalente) 56500 MOREAC



Si vous désirez vous joindre à nous en tant que réparateur, vous êtes le bienvenu - contact :

repaircafepaysdelocmine@gmail.com



ESCAPADES CENTRE MORBIHAN TOURISME

22 juillet 2023

Atelier écriture à Moréac autour d'une chapelle, en compagnie de Lia, conseillère en séjour. 14h30-16h30. Gratuit sur inscription par mail ou tel, inscription ouverte à partir du 15 juin. A partir de 12 ans.

3 août 2023

Land art et tableaux naturels à Moréac. Venez créer à partir des éléments naturels environnants, des œuvres artistiques éphémères et sauvages ! A partir de 4 ans. 14h30-16h30. Gratuit sur inscription par mail ou tel, inscription possible à partir du 15 juillet.

Tél : 02 97 60 49 06

Mail : tourisme@cmc.bzh





FUTURE RÉSIDENCE « LA CLÉ DES CHAMPS »

Le permis d'aménager du futur lotissement « La Clé des Champs » (situé entre le lieu-dit Le Guernic et la rue de Kerlann) a été autorisé le 07/03/2023. Le bornage des lots a été effectué les 15 et 16 mai 2023. Le lotissement comptera 35 lots.

La date de réservation des lots n'a pas été définie pour le moment car le projet est en cours d'instruction par les services de l'Etat.

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE ET RELAIS AU BAR LE FIDJI



Devant la baisse de fréquentation, la Poste a décidé de fermer le bureau de poste de Moréac et de transférer les services postaux au Bar Le Fidji.

Le bureau de poste de Moréac fermera donc ses portes le 6 octobre 2023 et le relais commerçant sera possible à partir du 10 octobre.

Les horaires accessibles pour effectuer les opérations postales seront :

Lu/Mar/Mer : 7h00-19h30
 Jeudi : 7h00-13h30
 Vendredi : 7h00-1h00
 Samedi : 7h30-1h00
 Dimanche : 8h00-13h30

Les opérations qui pourront être réalisées seront :

Vente de produits :

- Timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques ;
- Enveloppes Prêt-à-Poster par lots ;
- Emballages Colissimo ;
- Emballages à affranchir ;
- Prêt-à-expédier Chronopost ;
- Dépôts d'objets y compris recommandés ;
- Retraits d'objets y compris recommandés

Services financiers :

Retrait d'espèces sur compte courant postal dans la limite de 150€ par compte sur 7 jours glissants.

AJ MOTO

Jordan AUBRY se lance dans un domaine qu'il connaît sur le bout des doigts : la moto !

AJ MOTO est l'entreprise de Jordan AUBRY, 26 ans, qui a roulé sa bosse dans le milieu des deux roues depuis le plus jeune âge. Après l'obtention de son bac pro en alternance en 2015, il a continué de se former et de se perfectionner dans le domaine de la moto un peu partout en Bretagne (Cesson-Sévigné, Loudéac, Saint Brieu...). Mordu de père en fils de cette passion, c'est tout naturellement qu'il ouvre sa SARL (Société À Responsabilité Limitée) et qu'il compte développer son activité sur Moréac.

C'est à son atelier situé à Pont Hervé qu'il pourra vous proposer de la vente, réparation, entretien, restauration et conseils d'achat de deux roues motorisées (scooters, motos, motocross, etc.)

Contact :

Tél : 09.73.50.41.71

Mail : ajm.moreac@gmail.com

Horaires :

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30. Le samedi de 9h30 à 13h00.



RELAIS FLEURISTE DANS VOTRE MAGASIN PROXI DU CENTRE BOURG DE MORÉAC



ATELIER DE CHANT INTUITIF



QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Ce sont des ateliers qui sont principalement basés sur un apprentissage ludique et intuitif. Quelques clefs et échauffements essentiels sont soigneusement donnés en début d'atelier afin que les participants soient suffisamment en condition pour chanter.

Ce sont ensuite différents jeux et échanges qui sont proposés pour enfin finir sur un "Circle Song" (cercle de chant).

Ce sont de merveilleux moments de partage dans la joie, la bienveillance, l'écoute de soi et des autres.

06.29.33.18.76 / creste.coline@gmail.com

COURS DE CHANT INDIVIDUEL Tous niveaux et âges confondus

- Fonctionnement & conscientisation de l'appareil vocal
- Échauffements & outils concrets
- Transmission de techniques vocales
- Éveil musical / Théorie musicale (si souhaité)
- Coaching vocal
- Écriture musicale : partitions / paroles (si souhaité)
- Chanter en s'accompagnant d'un instrument

PAR COLINE CRESTÉ
À Moréac (56500)



06.29.33.18.76 / creste.coline@gmail.com

DOCTEUR MICOREK BERNARD TRANSFÈRE SON CABINET DENTISTE AU PÔLE MÉDICAL

Le Docteur MICOREK, actuellement Chirurgien Dentiste sur Locminé au 20 rue du Fil, vient s'installer au pôle médical de Moréac après l'été.



Après avoir suivi une formation comme prothésiste dentaire et certifié ;

il passe son doctorat à Montpellier il y a plus de 25 ans. Titulaire, en outre, d'un Diplôme Universitaire d'endodontie et d'un CES en biologie buccale, le Docteur MICOREK a exercé dans les Côtes d'Armor, du côté de Lamballe. Installé à Locminé depuis juillet 2021, il souhaite désormais transférer son activité au pôle médical de Moréac.

Père de 3 grands enfants, il travaille main dans la main avec sa femme Stéphanie, naturopathe, heilpraktiker et secrétaire du cabinet dentaire. Nous vous tiendrons informés courant septembre sur la page Facebook et le site internet de la commune des modalités d'organisation du cabinet dentaire du Docteur MICOREK.

En attendant, nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue et une bonne installation !

ZONE REFUGE, ZONES HUMIDES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sur la commune de Moréac, des panneaux poussent devant des zones d'herbes hautes ! Près de l'espace An Ty Roz, des panneaux de « zone humide » ont été installés. Près du pôle médical, en face du parking du plan d'eau, un panneau « zone refuge ». Si vous vous demandez à quoi cela correspond, vous êtes au bon endroit !

ZONE HUMIDE

Les zones humides sont des espaces qui sont habituellement inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire. Les végétaux qui colonisent ces espaces ont donc une préférence pour ce type d'habitat. Parmi ces milieux, on peut distinguer les zones de marais, de prairies humides ou encore d'étangs. En 2018, la commune de Moréac a fait réaliser une voie de liaison inter-quartiers au sud du bourg, sur un emplacement réservé au Plan Local d'Urbanisme. Ce projet comportait la création d'une voie à double sens ainsi que l'aménagement d'un platelage bois sur pilotis traversant une zone humide. Ces travaux ont nécessité un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau donnant lieu à un arrêté préfectoral du 2 février 2018 dans lequel figurent des prescriptions spécifiques liées à l'impact du projet sur les milieux humides. Parmi ces prescriptions il a été demandé à la commune d'installer des panneaux figurant l'emplacement de cette zone afin de sensibiliser et informer la population.

À ça sert ?

Les zones humides assurent des fonctions écologiques essentielles et constituent un refuge de biodiversité pour de nombreuses espèces floristiques et faunistiques. De façon plus générale, les zones humides remplissent de nombreuses fonctions :

- Fonctions hydrologiques et hydrauliques : elles régulent et redistribuent les eaux de surface et souterraines ;
- Fonction biogéochimiques : ces milieux permettent l'épuration de l'eau et le stockage de carbone
- Fonctions biologiques et écologiques : les zones humides sont des écosystèmes d'une grande diversité biologique.

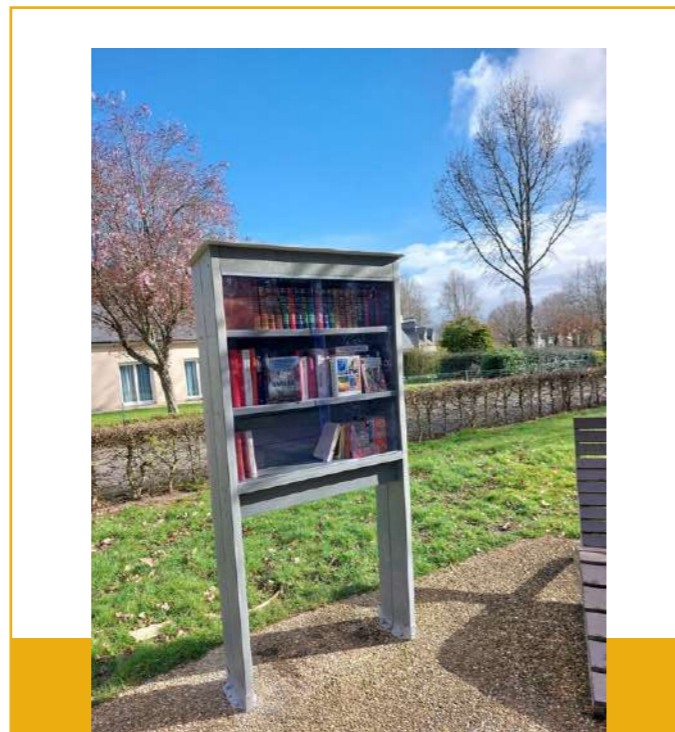
Les zones humides sont protégées par l'article L211-1 du code de l'environnement.

ZONE REFUGE- FAUCHAGE TARDIF

Les zones de fauchage tardif servent à préserver la biodiversité et à favoriser l'équilibre naturel. Plutôt que de faucher ces zones immédiatement, on attend plus longtemps avant de le faire, en respectant certaines règles strictes.

Cela permet :

- Aux plantes de terminer leur cycle de vie et de se reproduire en produisant des graines.
- Les plantes fragiles ont également la chance de s'établir plus facilement dans ces zones préservées.
- Les insectes butineurs peuvent profiter du nectar des fleurs, favorisant ainsi la pollinisation.
- Les petits animaux peuvent trouver refuge parmi les herbes et les fleurs non fauchées, créant ainsi des habitats pour eux.
- Les interactions entre les différentes plantes sont maintenues, contribuant à un écosystème équilibré.



NOUVELLE CABANE À LIVRES AU PLAN D'EAU

DÉJECTIONS CANINES

Suite à plusieurs plaintes de riverains, la mairie souhaite alerter sur les incivilités liées aux déjections canines.

Il a été constaté depuis plusieurs mois que les espaces verts, les parkings et certains trottoirs de Moréac se retrouvaient beaucoup trop souvent jonchés d'excréments de chiens. Rouler à vélo ou marcher dessus est évidemment très désagréable et cela peut même provoquer une chute. En été, cela peut devenir insupportable : les déjections dégagent des odeurs nauséabondes, contiennent des bactéries et attirent les insectes.

Ainsi, par égard pour les jeunes enfants qui jouent dans l'herbe, les promeneurs et les agents chargés de l'entretien de la commune, il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser toute déjection que celui-ci produit dans l'espace public.

En tant que mairie, nous détenons la responsabilité de la salubrité publique.

Au titre de l'article L 1311-2 du code de santé publique, il est en notre pouvoir d'édicter des dispositions particulières en vue d'assurer la protection de la santé publique dans la commune. De même, selon l'article R632-1 du code pénal, il est prévu en la matière, que les infractions constatées soient passibles d'une amende forfaitaire de 2^e classe de 35€. Elle est susceptible d'évoluer via un ar-

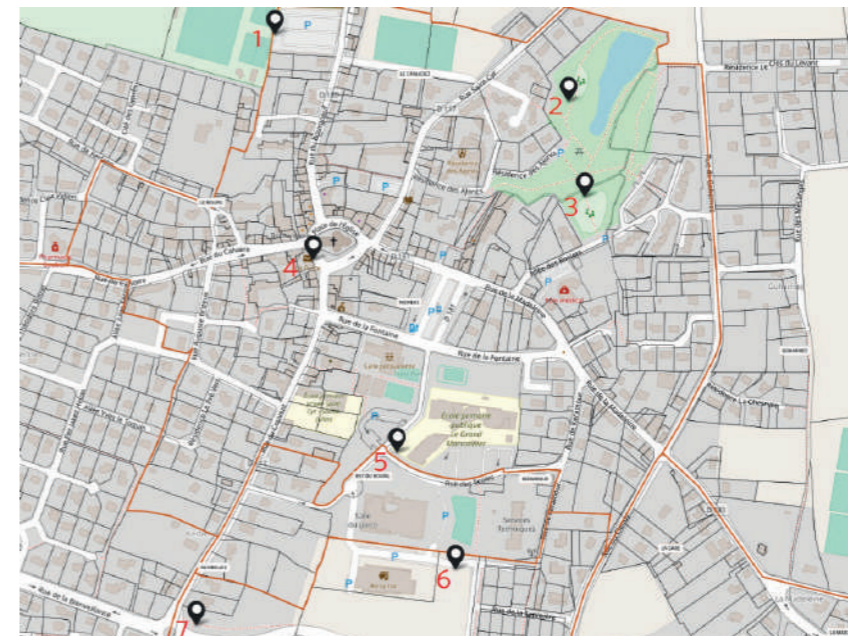
rêté municipal car la mairie est libre de fixer son prix (la « palme d'or » étant pour la ville de Cannes où elle s'élève à 450€!).

Pourtant, différentes solutions ont été mises en place pour essayer de remédier au problème, comme l'accès à des distributeurs gratuits de sacs à déjections dans de nombreux endroits de la commune (cf. carte).

Le magazine municipal de janvier 2022 rappelait lui aussi certaines règles simples de vie en communauté (chiens en divagation, déjections, travaux bruyants, etc.). Sachez qu'à notre demande, l'agent de police municipale a une attention particulière sur ce sujet et nous souhaitons vivement vous sensibiliser à ce problème qui met à mal bon nombre d'habitants.

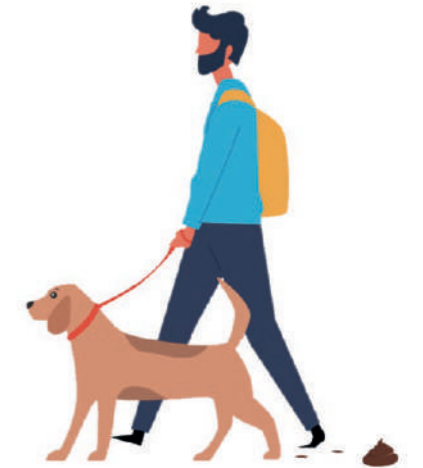
La propreté de la commune est l'affaire de tous et cela touche à une notion primaire de citoyenneté que chacun a le devoir de mettre en œuvre au quotidien. **C'est le seul moyen pour qu'un vivre-ensemble soit possible.** Si vous êtes propriétaire d'un animal, vous devez vous assurer qu'il ne trouble en aucun cas l'ordre public ni ne nuit à autrui.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce problème et aux solutions à apporter dans votre quotidien pour y remédier.



Lui, il ne peut pas le faire.

Vous, OUI !



MORÉAC Ramasser les déjections canines
Un geste pour tous !



Légende de la carte :

- 1 - Parking du stade A. Le Biavant
- 2 - Sentier piéton autour du plan d'eau
- 3 - Aire de jeux du plan d'eau
- 4 - Place de l'Église - proche de la poste
- 5 - Devant la salle de sport du PARCO
- 6 - Devant l'espace An Ty Roz
- 7 - Sentier piéton proche du giratoire de Kerbellec

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

INFOS DÉCHETS

Demande de badge

Vous avez perdu votre carte, celle-ci est endommagée ou vous venez d'emménager sur le territoire ? Il faut s'adresser à Centre Morbihan Communauté (communauté de communes) et non à la mairie.

Pour une demande de badge, vous pouvez télécharger le formulaire de demande en ligne sur le site de Centre Morbihan Communauté, le compléter puis le renvoyer à : Centre Morbihan Communauté 27, Rue de Rennes - CS 80003

56660 SAINT JEAN BREVELAY
Tél : 02 97 60 43 90
Ou vous rendre directement sur place au service de gestion des déchets.

Pour tous renseignements complémentaires :
Tél : 02 97 60 43 42
Mail : badge@cmc.bzh

Utilisation de la carte

Une carte est attribuée par foyer pour l'ouverture des conteneurs d'ordures ménagères et l'accès à la déchetterie. Jusqu'en 2023, il n'y a pas de lien entre l'utilisation de la carte et la facturation.

Attention : ne pas trouser la carte et ne rien coller dessus.

RAPPEL DÉCHETTERIE :

Les véhicules de plus de 3.5t ne sont pas autorisés.

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du MORBIHAN

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 (résumé des principales dispositions)

Feu sur les plages		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 1)
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinérer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1)
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit (cf article 2-1)
	Fumer	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
	Incinérer les déchets issus de la sylviculture (résidants de coupe)	
Déchets verts		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 3)
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 4)
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)
Végétaux parasités par les organismes nuisibles		POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars (cf article 5)
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (cf article 5)
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)		INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISÉS CI-DESSUS

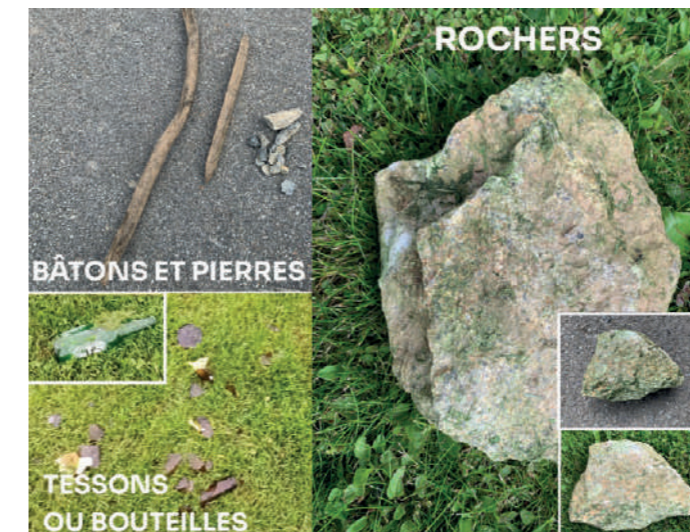
Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS

Au printemps, Moréac a vu s'installer différents panneaux dans la commune à plusieurs endroits.

L'objet de cet affichage ne vous aura sûrement pas échappé, il s'agit de la campagne de lutte contre les dépôts sauvages de déchets lancée grâce à nos jeunes ambassadeurs du Conseil Municipal des Enfants ! Leurs messages ont été colportés par le biais de petites affiches à chaque lieu de tri (24 en tout) et 7 grandes affiches ont été déployées à des endroits de passages stratégiques (au stade, sous le panneau lumineux, près du pôle médical, etc.)

Cette action tenait à cœur aux enfants, très sensibles à l'écologie, à la préservation de l'environnement et inquiets pour l'avenir de la planète. Ils espèrent que leurs messages ont interpellé, touché ou fait réfléchir les passants. Cette campagne est un appel de la nouvelle génération qui compte sur chacune et chacun d'entre nous pour suivre leurs conseils et leur laisser un avenir viable et sain. Nous remercions le CME pour cette action et espérons qu'elle trouvera un écho à Moréac et ailleurs.



OBJETS TROUVÉS SUR LES ESPACES VERTS

Voici quelques exemples des obstacles sur lesquels la tondeuse des services techniques peut passer lors de l'entretien des espaces verts communaux : grosses roches, bâtons, pierres, bouteilles cassées ou intactes, etc.

Au mois de mai, une tondeuse neuve a justement été mise K.O lors de son passage à l'espace An Ty Roz. Cela représente un danger pour le personnel selon l'objet rencontré et un coût conséquent pour la commune.

Merci aux personnes qui prennent le temps de nous signaler ou de nettoyer lorsqu'elles constatent la présence de ces objets sur les espaces verts, sur les pelouses des résidences ou sur celles des stades de football.

LA REMONTÉE D'INFORMATIONS AUPRÈS DE LA MAIRIE

Lorsque vous constatez un événement suspect, inquiétant ou une incivilité, merci de prendre contact avec la mairie au 02.97.60.04.44 en indiquant le maximum d'informations à votre disposition pour une action rapide et ciblée de la part de la municipalité. Pour toute infraction caractérisée envers votre personne, contactez la gendarmerie au : 02.97.60.00.11. Adresse : 22 Rue Jacques Cartier 56500 Locminé

VITESSE EXCESSIVE SUR MORÉAC

Un article bien à lire mais encore mieux à appliquer !

En cette première moitié d'année 2023, les jeunes et les seniors de Moréac ont été sensibilisés aux règles et dangers de la route via des ateliers organisés par la commune (permis vélo pour les primaires et journée de prévention routière CCAS pour les seniors).

L'apprentissage des panneaux, la gestion des priorités, la prévention des risques, sont autant de notions qui leur ont été apprises ou rappelées, et pour cause ! Sur Moréac, de nombreux riverains sont inquiets de la circulation excessivement rapide sur la commune, même aux abords des écoles !

Nous souhaitons tous le meilleur pour nos proches, nos enfants, nos parents et nous-même en termes de sécurité. Mais de manière contradictoire, il est aussi parfois difficile de résister à la tentation d'appuyer sur la pédale d'accélération lorsque nous sommes en retard. Nous sommes tous pareils sur bien des sujets et c'est pourquoi la prise de conscience collective est essentielle, pour changer ensemble ces défauts ! La vitesse est la première cause d'accidents mortels sur la route.

Nous vous rappelons donc à ce titre que **le centre bourg est une zone de rencontre** qui est limitée à 20km/h. Ainsi, **les piétons sont prioritaires** quelle que soit la situation et n'ont pas besoin d'emprunter de passages piétons, **ils ont le droit de circuler sur la chaussée**. Dans la commune, sauf panneau contraire, **la vitesse est limitée à 50km/h**. Il n'existe pas de petits excès de vitesse, la différence entre un choc avec un piéton à 50km/h et à 55km/h ne parait pas importante et pourtant, dans un cas le piéton peut s'en sortir quand dans l'autre, l'accident est mortel. C'est pourquoi nous appelons chacune et chacun à la plus grande vigilance, pour notre sérénité à tous et surtout notre sécurité.

Nous espérons sincèrement que cet article sensibilisera le plus grand nombre. N'hésitez pas à faire remonter vos besoins de remise à niveau sur le sujet, la municipalité s'engage à proposer des temps spécifiques à la prévention routière.



ZONES HUMIDES PROTÉGÉES DANS LE PLUI

Centre Morbihan Communauté a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Pour répondre aux objectifs des 2 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Blavet et de la Vilaine, les zones humides seront protégées dans le PLUi.

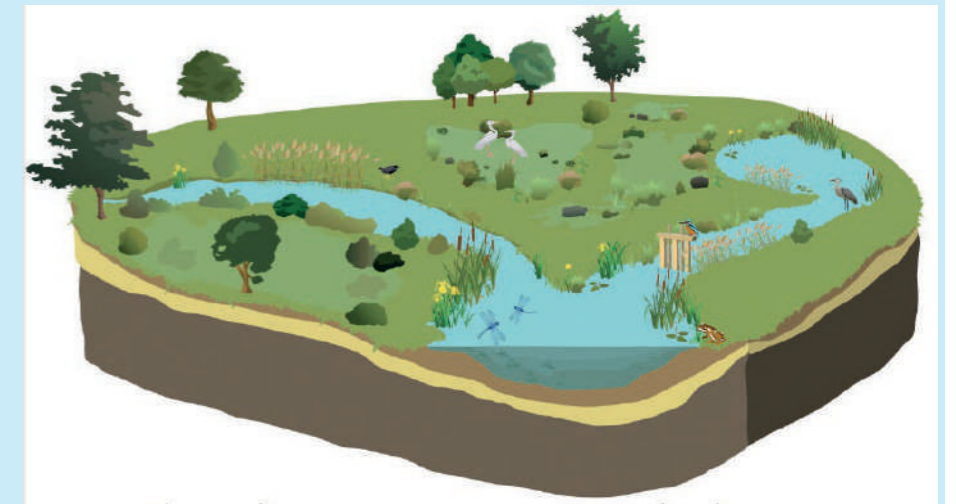
En effet les zones humides sont des milieux importants qui méritent d'être préservés car ils contribuent à garantir un bon fonctionnement des ruisseaux et rivières en agissant comme des « éponges » et « filtres » qui limitent les crues, les assècs et améliorent la qualité de l'eau.

Un inventaire de ces zones humides a déjà été réalisé à l'échelle de la commune il y a plusieurs années. Il nécessite aujourd'hui une mise à jour. Sur le bassin versant du Blavet, le SMBSEIL, syndicat qui porte le SAGE Blavet réalise ces mises à jour en régie.

En lien avec les élus de la commune, Ronan Caignec, technicien du Syndicat va réaliser ce travail. Vous le rencontrerez peut-être à cette occasion sur le territoire communal.

A l'issue des visites de terrain, la carte actualisée des zones humides sera soumise à consultation du public par affichage en mairie.

Renseignements complémentaires :
Ronan Caignec : 06 82 60 53 72



GASPI C'EST FINI !
Le défi



LES DÉCHETS RESTENT AU JARDIN, POUR UN POTAGER SAIN !

En quelques chiffres

En moyenne, **150kg d'aliments gâchés par habitant**¹, autant de déchets qui pourraient être évités, voir partir au compostage !

Depuis 2019, l'utilisation de pesticides dans les jardins est interdite par la loi.

150KG
D'ALIMENTS
GÂCHÉS
PAR HABITANT

Pourquoi adopter cette pratique ?

Pratiquer le jardinage au naturel permet de produire soi-même sa propre nourriture tout en évitant les allers-retours en déchèterie. Le principe : retourner à la terre ce qui vient de la terre. Sol en bonne santé, repas avec les fruits ou légumes du jardin, plaisir d'être à l'extérieur et de faire une activité manuelle... Avoir un jardin est une vraie pause revigorante !

JE VEUX ME LANCER MAIS PAR OÙ COMMENCER ?

Les habitudes à prendre :

- ↳ Laisser une taille de pelouse haute pour garder au maximum mon sol au frais.
- ↳ Pratiquer le mulching (ne pas ramasser la tonde) pour nourrir mon sol
- ↳ Apporter mes déchets verts compatibles au compost, et amender quand c'est nécessaire mon jardin.
- ↳ S'équiper en outillage pour broyer ses branchages. Pensez réemploi ou location !
- ↳ Trouver des techniques de remplacement aux produits phytosanitaires : biculture, insecte...

Les initiatives locales

- ↳ Centre Morbihan Communauté met à disposition gratuitement pour les habitants de son territoire un composteur / foyer.
- ↳ La Clé Ressource est une association locale qui propose des animations autour de la biodiversité et du jardinage au naturel.

Les initiatives régionales et nationales

- ↳ « Bienvenu dans mon jardin au Naturel » est un événement national de visite de jardins cultivés sans pesticides. Un moment d'échange convivial !
- ↳ La page web « Jardinage au Naturel » de l'ADEME regorge de vidéos conseils pour mettre en œuvre les bonnes pratiques.
- ↳ Des chaînes youtube parlant de jardinage : « Le jardin d'olivier », « Permaculture agroécologie etc... », « Ze prof d'orties » et pleins d'autres.



Pour aller plus loin :

Envie d'une serre pour agrémenter votre jardin ? Une entreprise locale fait des serres à partir de matériaux réemployer : Upgaarden ; voici leur site : www.upgaarden.com. C'est bon pour votre jardin et pour la planète !



LES NOUVEAUX FORFAITS DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Comme annoncé précédemment, à partir de 2024 Centre Morbihan Communauté met en place la redevance incitative de collecte des déchets. L'accès par carte aux conteneurs d'ordures ménagères et à la déchèterie a déjà été mis en place et une facture de simulation sera envoyée à chaque foyer en fin d'année 2023 pour pouvoir évaluer sa consommation dans ce nouveau schéma de tarification.

ZOOM SUR LES NOUVEAUX FORFAITS :

Votre nouveau forfait dépendra toujours du nombre de personnes composant votre foyer. La différence avec aujourd'hui : il ne sera plus illimité en termes de production de déchets. Voici les nouvelles grilles tarifaires pour les Particuliers | 3 forfaits selon votre situation

	FORFAIT 01	FORFAIT 02	FORFAIT 03
COMPOSITION DU FOYER	1 personne	2 personnes	3 personnes et plus
Incluant l'abonnement annuel au service déchets au maximum pour une année :			
DÉPÔTS D'ORDURES MÉNAGÈRES INCLUS [équivalent / correspondant]	26 dépôts [1 dépôt tous les 15 jours]	36 dépôts [1 dépôt tous les 10 jours]	52 dépôts [1 dépôt toutes les semaines]
PASSAGES EN DÉCHÈTERIE INCLUS	6	9	12

Par exemple, si vous êtes un foyer de 2 personnes, le forfait 2 vous donnera accès à :

À AVOIR EN TÊTE ! Votre facture ne dépendra pas du poids de vos déchets mais bien du NOMBRE de passages en déchèterie et de dépôts d'ordures ménagères.

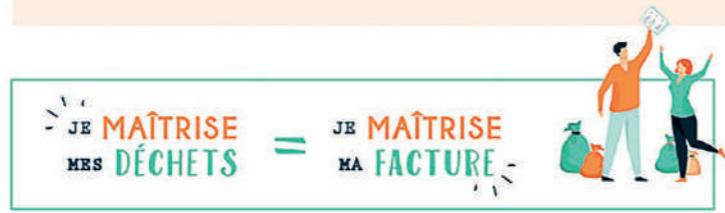
- L'abonnement au service
- 36 dépôts d'ordures ménagères
- 9 passages en déchèterie.

ET SI VOUS DÉPASSEZ VOTRE FORFAIT ?

Les dépôts additionnels seront toujours acceptés. Cependant il y aura une contribution supplémentaire de :

2,25€ par dépôt supplémentaire d'ordures ménagères
10,00€ par passage supplémentaire en déchèterie

* tarif de simulation 2023



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LE GRAND MARRONNIER À CHORAL' BRASS

Les spectateurs sont venus en nombre pour écouter le Brass Band de Lorient Bretagne Sud à la salle de la Maillette de Locminé le 7 janvier dernier. Les élèves de cuivres de l'école de musique et les élèves de l'école Le Grand Marronnier ont accompagné le Brass Band en chant et en musique durant la seconde partie du spectacle. Bravo à eux pour leur performance !



EXTENSION DE LA ZONE DE KERANNA

Ça avance du côté de l'extension de la zone de Keranna ! La future zone de quatorze hectares, dont onze commercialisables, comportera une vingtaine de lots destinés aux entreprises de type industriel et grand artisanat.

L'aménagement est réalisé en limitant au maximum les impacts sur les ressources et le site.

Sont préservés :

- *Les haies bocagères,
- *les arbres creux,
- *les vieux bâtiments où se trouvent des espèces protégées (rapaces, petits rongeurs, etc.).

La végétalisation du site est prévue avec des essences locales et adaptées, complétée par des prairies naturelles et mellifères.

L'apport des ressources est limité (matériaux extraits de carrières, revêtements de chaussée) par des techniques innovantes de traitement de sol et de nouveaux matériaux pour la constitution des chaussées. Les terrassements sont donc limités et le transport des déblais minimisé avec une réutilisation au maximum des terres extraites sur le site. L'infiltration de l'eau est optimisée au plus près de son ruissèlement par la création de noues végétalisées, de bassins d'infiltration et de cheminements piétons en revêtement drainant.



SPECTACLE « LES FILLES AUX MAINS JAUNES » SUR MORÉAC

L'espace An Ty Roz a fait salle comble le 10 février pour le spectacle « Les filles aux mains jaunes » de Michel BELLIER (mise en scène Johanna BOYÉ).

Les comédiennes Anna MIHALCEA, Elisabeth VENTURA, Pamela RAVAS-SARD et Brigitte FAURE ont offert un moment fort en émotions aux 230 spectateurs venus les applaudir. Une pièce puissante sur la naissance du féminisme, le pouvoir de l'engagement et la force de l'action.

Retrouvez le programme des événements culturels du centre Morbihan sur le site internet :

www.centremorbihanculture.bzh





FÊTE DE LA BRETAGNE - 13 MAI 2023

Ce fut un plaisir de recevoir la Fête de la Bretagne cette année à l'espace An Ty Roz ! Portée par Centre Morbihan Communauté et de nombreuses associations et entreprises locales, ainsi que notre CME, celle-ci a rencontré un fort succès. Le programme riche en animations familiales, musicales et dansantes a fait le bonheur de toutes et tous. Les spectateurs ont eu le plaisir de découvrir le spectacle Racine[s] du cercle celtique Krollerion Mourieg dont nous parlions en début de magazine. Le Conseil Municipal des Enfants y tenait un stand de gâteaux qui a rapporté 139€. C'était la dernière action du mandat de nos jeunes conseillers qui, pour l'occasion, avaient revêtu un costume breton prêté par l'APEL de l'école privée. Bravo à tous pour cette belle fête !



PADD

L'élaboration du PLUi se poursuit : la stratégie du territoire a fait l'objet d'un débat en Conseil Communautaire le 29 juin 2023. Le débat est également porté dans les Conseils Municipaux, dans les mois qui suivent.

La stratégie du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est formalisée dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Organisé autour de 3 axes et 9 orientations, ce document aborde des sujets tels que l'armature territoriale (c'est-à-dire la place des communes dans l'organisation du territoire), la sobriété foncière, le patrimoine, l'agriculture, l'habitat, les mobilités, etc.

A partir de fin 2023, les travaux se concentreront sur la conception des pièces réglementaires du PLUi (zonage,



règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation). Dans le cadre de la concertation, chacun est invité à participer, en particulier via les cahiers d'observations disponibles en mairies et au siège de CMC ainsi que sur le formulaire disponible sur le site internet de CMC. En outre, des réunions publiques sont prévues d'ici fin 2023.

14 JANVIER 2023

Les vœux du maire

L'année a commencé avec la traditionnelle cérémonie des vœux du maire ! La municipalité est ravie d'avoir enfin pu réorganiser en présentiel cet événement. Marie-Christine TALMONT, 1^{ère} adjointe au maire, a présenté en images la rétrospective de l'année 2022 : l'inauguration de l'espace An Ty Roz, la construction du terrain synthétique, le nouveau site internet de Moréac, les nouvelles installations commerciales depuis 2020 et les événements municipaux (garderie, médiathèque, ALSH, etc.). Monsieur le Maire, Pascal ROSELIER, a pu prendre la parole sur les projets de 2023 comme la revitalisation du centre-bourg, la rénovation de la salle Alfred Le Biavant, ou encore le projet de construction du pôle culturel. Le verre de l'amitié pris par la suite nous a permis de vous voir, revoir, d'échanger quelques mots et de partager ensemble un bon moment.



28 JANVIER 2023

Le Conseil Municipal des Enfants fait un don à l'ODP.

L'espace An Ty Roz a accueilli les sapeurs-pompiers à l'occasion de la Sainte-Barbe. Moment idéal pour les jeunes conseillers du CME pour remettre la recette de leur vente de jouets de Noël (165.55€) au capitaine Philippe JOUBAUD (président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers). La somme est destinée à l'œuvre des pupilles des pompiers, association à but non-lucratif qui a pour objectif principal d'assurer un soutien moral et financier à tous les enfants dont le parent sapeur-pompier (professionnel, volontaire ou militaire) est décédé en, ou hors service commandé. L'Association vient également en aide aux sapeurs-pompiers et leur famille ainsi qu'aux jeunes et anciens sapeurs-pompiers qui peuvent se trouver dans la difficulté.



FÉVRIER 2023



Carton plein pour la troupe des Bleggik lors de leurs 4 représentations théâtrales ! Félicitations et à l'année prochaine !



15 MARS 2023



Le CCAS invite les seniors à la prévention routière !



L'association de prévention routière du Morbihan et l'auto-école moréacoise Guéna conduite ont été sollicités pour animer deux sessions de prévention routière auprès de la population senior de Moréac. Financée par le CCAS, cette opération a eu un franc succès auprès des participants qui ont pu bénéficier d'une conférence puis d'une journée d'ateliers en petits groupes sur des thèmes variés (panneaux de circulation, alcool, constat amiable, temps de réaction), ainsi que d'une séance de

conduite accompagnée avec moniteur. Les 11 hommes et femmes en ayant bénéficié recommandent chaudement cette remise à niveau ludique et complète. Si cela vous intéresse, d'autres sessions pourront être organisées par la municipalité, à condition d'avoir suffisamment d'inscriptions. Pour cela, rien de plus simple, prenez contact avec le service CCAS de Moréac : 02.97.60.09.77 ou communication@moreac.fr



25 MARS 2023

Le bureau du comité du Faouët, présidé par Monsieur Michel TALMONT, a effectué une remise de chèques en mairie. Ainsi, la municipalité, les écoles de la commune et la Ligue contre le cancer du Morbihan se sont toutes vu remettre 1000 €. Un grand merci à eux pour cet acte d'une grande générosité.



Le comité du Faouët fait un don de 4 000 €.

1^{ER} AVRIL 2023

Matinée citoyenne ramassage déchets



Les matinées citoyennes organisées tous les ans par la commission environnement sont utiles, importantes, malheureusement trop fructueuses mais se font dans la bonne ambiance ! C'est le constat qui est fait encore cette année par les bénévoles (peu nombreux) qui sont venus ramasser les déchets sur la commune. Merci à eux et nous espérons vous voir l'année prochaine à nos côtés pour cette bonne action !

10 AVRIL 2023



Chasse à l'œuf au plan d'eau avec les membres du CME.



15 AVRIL 2023

Cérémonie des enfants

60 enfants et leurs familles à la cérémonie des enfants nés entre 2019 et 2022



Tous les enfants nés entre 2019 et 2022 ont été personnellement conviés à venir faire la rencontre de Pascal ROSELIER et son équipe municipale. Cette édition très spéciale a donné lieu à un moment exceptionnel, où se sont croisés des nouveaux nés et des enfants déjà scolarisés dans la même cérémonie. Dans certains cas, ce sont deux enfants d'âges différents, mais de la même famille qui se sont vu offrir un saule crevette (salix) pour leur naissance. La municipalité est ravie que ce beau moment puisse de nouveau avoir lieu à Moréac !

23 AVRIL 2023

Concert gratuit « Les Gabiers d'Artimon » à l'espace An Ty Roz



8 MAI 2023

Les associations des anciens combattants et la municipalité rendent hommage tous les ans au cimetière lors de la commémoration du 8 mai 1945 (fin de la seconde guerre mondiale).



13 MAI 2023

24 enfants de 6 à 12 ans ont participé au concours de pêche de la Truite Locminoise au plan d'eau. Bravo à Corentin Josso (Moustoir-Ac), qui a pêché une truite de 416 g.

30 MAI 2023

Olympiades intergénérationnelles au PARCO

La salle de sport du PARCO a accueilli les treizièmes Olympiades intergénérationnelles du pays de Pontivy, inter-maisons de retraite pour les structures pour personnes âgées adhérant à l'association organisatrice Profession Sport 56. Ainsi, ce sont dix établissements qui ont participé à l'événement : Saint-Jean-Brévelay, Pleugriffet, Pluméliau, Baud, Plouhinec, Bréhan, Bubry, Locquetas, Crédin et Moréac. Soit une centaine de résidents, une vingtaine d'accompagnateurs, ainsi que 45 élèves des deux écoles moréacoises. Debout, assis, en fauteuil roulant ou en déambulateur, les ateliers proposés étaient accessibles à tous ! L'après-midi s'est terminée par un goûter et la remise des coupes et médailles.



3 JUIN 2023

Tous les ans, la cérémonie des nouveaux arrivants permet de belles rencontres entre les participants et les élus. Mieux connaître sa commune, c'est mieux s'y intégrer et c'est avec plaisir que ce rendez-vous perdurera.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu venir le 3 juin, vous pouvez bien sûr vous joindre à nous l'an prochain. En attendant, n'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie pour récupérer une pochette utile regorgeant d'informations pratiques. Encore bienvenue à toutes et tous sur Moréac !



Cérémonie des nouveaux arrivants.

10 JUIN 2023



Passage du jury du concours intercommunal maisons fleuries - Saint-Allouestre, Bignan, Moréac. Catégories : jardin visible de l'espace public, décor floral sur façade ou sur cour, jardin atypique/insolite et éco-jardin.

18 JUIN 2023

Ordination de Monsieur Mikaël MARZIN, diacre permanent.

Dimanche 18 juin, en la basilique Sainte Anne de Sainte Anne d'Auray, Monseigneur Raymond CENTÈNE, évêque de Vannes, a ordonné diacre permanent Mikaël MARZIN de Moréac (56 ans), et Mike MEYNIEU de Pleucadeuc (61 ans), ainsi que Simon LIOT DE NORTBÉCOURT en tant que prêtre.

Mikaël MARZIN, marié et père de 3 enfants, a été appelé une première fois en 2006, par le recteur de Moréac, l'abbé KERDAL. Mais jugeant cet appel prématuré, il déclina. Puis, un second appel est arrivé, en 2018, par Erwan L'HARIDON, délégué diocésain pour le diaconat permanent ; appel qui a reçu une réponse positive. En parallèle de plusieurs années dites de discernement, formation et préparation, Mikaël a suivi des études de théologie soldées par un baccalauréat canonique, et il termine actuellement un master. Le 18 juin 2023, une centaine de diacres et de prêtres ont assisté aux ordinations et un verre de l'amitié a été partagé sur le parvis de la basilique sous un beau soleil. Mikaël est également conseiller municipal à la mairie de Moréac et membre du CCAS depuis Juin 2020.



Mikaël MARZIN lors de son ordination

Quel est le rôle d'un diacre dans la religion catholique ?

« Le diacre sert le prêtre ou l'évêque à l'autel, et proclame l'Évangile. » (LAROUSSE)

Le mot diacre vient du mot grec « diaconos » qui signifie « serviteur », il agit donc « au nom du Christ ».

Contrairement aux prêtres tenus au célibat, un diacre est un homme qui peut être marié (ou célibataire). Il peut animer des temps de prière, proclamer l'Évangile, faire l'homélie, administrer le baptême, bénir les mariages, accompagner et présider des funérailles. En revanche, il ne peut pas célébrer une messe ou procéder au sacrement des malades ou d'un pardon. Le diacre a une mission d'écoute, d'accompagnement et participe à la vie de communauté paroissiale ou diocésaine.

24 JUIN 2023

Samedi 24 juin, c'est sous un généreux soleil que la Fête de la musique a battu son plein en centre bourg ! La chaleur, la bonne humeur et beaucoup de monde étaient au rendez-vous. Cela faisait 3 ans qu'elle n'avait pas eu lieu et ce fut une belle réussite ! Ce sont en tout 8 scènes qui ont accueilli de la chanson, de la danse, des démonstrations, mais aussi bagad, groupes et DJ jusqu'au cœur de la nuit ! Le centre bourg devenu piéton pour l'occasion a permis d'en profiter au maximum. Une organisation rondement menée par le comité d'animation de Moréac. Merci et bravo aux bénévoles et organisateurs !



27 JUIN 2023

Ateliers numériques pour les seniors.

De fin mai à fin juin, tous les mardis des ateliers numériques pour les seniors ont été animés par la CLARPA (Comité de liaison des associations de retraités et des personnes âgées) du Morbihan. À l'initiative du CCAS, les 5 séances de 2h sont financées par la Conférence départementale des financeurs. Il y a été abordé les bases du numérique sur smartphone, tablette ou ordinateur selon les besoins des participants. À l'ère du tout numérique, le petit groupe de 6 personnes y a trouvé un réel intérêt et en fait un bilan très positif ! L'accompagnement de l'intervenante, Mme Sabrina DUGAST-LECONTE leur a permis une mise en confiance et un regain d'intérêt pour cet outil souvent boudé par nos aînés. Pour approfondir vos connaissances en numérique, n'hésitez pas à vous tourner vers la médiathèque ludothèque de Moréac qui organise régulièrement des ateliers numériques individuels ou collectifs, ou vers les temps de « café connecté » organisé par la CLARPA à Bignan le vendredi matin tous les 15 jours de 10h à 12h.



Ateliers numériques CCAS CLARPA

30 JUIN 2023

Représentation de philo-théâtre

Le 30 juin, ont eu lieu deux représentations en salle « Camélias » du spectacle de philo-théâtre "je pense donc je ris" - Mise en scène : Aurélie MINNEBOIS "Les ateliers des p'tits philous".

La troupe des Philo'fées (10 filles en classe de CM) composée de : Elsa, Anne, Adèle, Élise, Anaëlle, Manon, Lyla, Fanny, Kellen et Laurena, ont joué à 14h devant les élèves de CM des 2 écoles.

À 19h30, une représentation publique dont l'entrée était fixée à 2€ et au bénéfice de l'association TRIAU a eu un beau succès avec une cinquantaine de spectateurs.

Il s'agissait de saynètes drôles, touchantes et qui donnent à réfléchir autour de thèmes philosophiques comme la liberté, le mensonge ou grandir.

Bravo aux Philo'fées !

Le Maire est venu les encourager durant les répétitions



MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE

Le programme d'animations de la médiathèque a été bien chargé ! Des animations pour tous les publics, de la philosophie, du numérique, des histoires, de la créativité... Vous êtes venus nombreux. Nous vous attendons encore plus nombreux pour profiter de la nouvelle programmation avec encore plus de propositions, davantage de diversité et même du spectacle vivant.

RETOUR SUR CE QU'IL S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE...

La Nuit de la lecture du samedi 21 janvier 2023

En fin de journée les enfants se sont rendus à la médiathèque en pyjama ! Vêtus de leurs plus beaux vêtements et accompagnés de leurs doudous ils étaient assis bien confortablement pour écouter les histoires terrifiantes de la bibliothécaire. Après les histoires, les braves ont eu le droit à un réconfortant chocolat chaud. Les enfants ont adoré l'idée de venir en pyjama et ont hâte de renouveler l'expérience.



Les grands quant à eux ont passé une soirée animée autour du jeu Les loups-garous de Thiercelieux. Les villageois et les loups se sont affrontés

toute la nuit, à coup de bluff et déduction !

Croissant philo et apéro philo

Aurélia Minnebois praticienne en philosophie est intervenue 3 fois à la médiathèque cette année. Nous avons d'abord testé la formule du matin avec le café philo puis la formule du soir, apéro philo. Ces séances ont attiré une dizaine de curieux et novices de la philosophie. Si vous souhaitez venir aux prochaines dates, pas de connaissance préalable requise en philosophie. Aurélia propose un temps d'échanges et de réflexion autour de thématiques comme les résolutions, le temps et la liberté. Prochaine date : le vendredi 22 septembre !



Les animations des bénévoles

Les bénévoles de la médiathèque ont de multiples talents ! Patricia et Alexandre ont proposé plusieurs ateliers autour de l'informatique. Marie-Annick et Anne ont animé des ateliers créatifs pour les enfants. Merci à eux !

Si vous souhaitez proposer une animation ou bien participer à d'autres activités de la médiathèque et intégrer l'équipe, contactez-nous !



L'atelier gestion des photos animé par Patricia



L'atelier numérique à la carte animé par Alexandre



Atelier masque de carnaval par Anne et Marie-Annick

Projet Les Incorruptibles avec 5 classes de l'école Le Grand Marronnier

Tout au long de l'année scolaire la médiathèque a travaillé avec 5 classes de l'école Le Grand Marronnier (2 classes de maternelle, les CP, CE1 et CE2) autour du prix littéraire jeunesse Les Incorruptibles. Chaque classe avait une sélection de 6 livres à lire. À la médiathèque, les élèves ont découvert les sélections à travers 2 séances thématiques. Ils sont ensuite venus voter au mois de mai pour élire leur livre préféré ! Vous pouvez retrouver leurs livres préférés ainsi que le reste des sélections dans nos rayons.



UN NOUVEL AMÉNAGEMENT DANS L'ESPACE JEUNESSE

Dans l'objectif d'accueillir les enfants et leurs familles dans un espace agréable, la médiathèque a réaménagé ses espaces. L'espace jeunesse a donc évolué. On y trouve maintenant des coussins pour s'installer et lire confortablement, ou même faire une sieste ! Pour les bébés, il y a un coussin avec harnais pour que les parents puissent les surveiller en toute sécurité. N'hésitez pas à venir faire un tour dans cet espace, ça vaut le détour !

PARTIR EN LIVRE 1^{ER} JUILLET



La première édition à Moréac de « Partir en livre » a rencontré son public ! Conteurs du Golfe, jeux en bois, atelier bookface, jeux de société et coin lecture ont ravi les visiteurs !



AGENDA DES ANIMATIONS

Pour cette nouvelle programmation on poursuit les ateliers philo et les rendez-vous lecture pour les enfants (bébé lecteur et heure du conte). On vous propose ce trimestre de découvrir la réalité virtuelle à travers deux dates. Une première pour visionner des contenus vidéos immersifs et pour le deuxième rendez-vous ce sera à vous de créer une œuvre en 360° grâce à l'application Tiltbrush !

Au mois d'octobre nous vous sensibiliserons aux DYS à travers une exposition, des ateliers et nos documents.

Les tout-petits voyageront avec le spectacle Tchipan en novembre. Un spectacle zen à la rencontre des formes dans un décor coloré.

Et enfin grâce aux après-midi jeux de société vous pourrez tester en avant-première les nouveautés jeux de la ludothèque.

Les places étant limitées l'ensemble de nos propositions sont soumises à inscription (sauf après-midi jeux de société).

Nos animations sont gratuites et ouvertes à toutes et tous (pas besoin d'être abonné à la médiathèque pour participer).

Exposition Les DYS visible du samedi 30 septembre au mercredi au 18 octobre.

Une exposition ludique sur les troubles des apprentissages : les DYS. A travers le parcours d'une mascotte nommée Edys. Découvrez les différents troubles et leurs conséquences.

Plus de détail sur la programmation à la médiathèque ou bien sûr la page Facebook !

MOIS	QUEL JOUR ?	ANIMATION	A QUELLE HEURE ?	PUBLIC
SEPTEMBRE	Vendredi 22 septembre	Apéro philo LES ATELIERS DES P'TITS PHILOS	18h30	Ado adulte
	Samedi 30 septembre	Bébé lecteur	9h30	0-3 ans
OCTOBRE	Samedi 7 octobre	Découverte de la réalité virtuelle par Les Virtuonautes VIRTUONAUTE	De 14h à 17h	A partir de 10 ans
	Samedi 14 octobre	Séance découverte : signes associés à la parole par Les Signes d'Oz Les Signes d'Oz	10h30	Parents avec bébés et/ou jeunes enfants
NOVEMBRE	Mercredi 18 octobre	Heure du conte et bricolage. Thématique l'univers des contes	14h30	A partir de 4 ans
	Vendredi 20 octobre	Apéro philo LES ATELIERS DES P'TITS PHILOS	18h30	Ado adulte
	Samedi 28 octobre	Après-midi jeux de société	De 14h à 17h	Tout public
NOVEMBRE	Samedi 4 novembre	Création artistique en réalité virtuelle avec les Virtuonautes	De 14h à 17h	A partir de 10 ans
	Vendredi 17 novembre	Apéro philo LES ATELIERS DES P'TITS PHILOS	18h30	Ado adulte
	Mercredi 22 novembre	Spectacle Tchipan - métamorphose pour les tout-petits	Deux séances 10h et 11h	Dès 1 an - jusqu'à 5 ans
DECEMBRE	Samedi 9 décembre	Bébé lecteur	9h30	0-3 ans
	Mercredi 13 décembre	Heure du conte et bricolage - Thématique l'hiver	14h30	A partir de 4 ans
	Vendredi 15 décembre	Apéro philo LES ATELIERS DES P'TITS PHILOS	18h30	Ado adulte
	Samedi 16 décembre	Après-midi jeux de société	De 14h à 17h	Tout public

Fermeture estivale de la médiathèque

La médiathèque ferme ses portes du 7 août au 2 septembre inclus.

On vous retrouve le mercredi 6 septembre pour notre rentrée !

La médiathèque vous souhaite un bel été et de belles découvertes littéraires !



BAROMÈTRE LES FRANÇAIS ET LA LECTURE

CNL
CENTRE NATIONAL DU LIVRE



LE CENTRE NATIONAL DU LIVRE (CNL) SOUTIEN TOUTS LES ACTEURS DE LA CHAÎNE DU LIVRE : AUTEURS, ÉDITEURS, LIBRAIRIES, BIBLIOTHÈQUES, MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES...

UN BAROMÈTRE BISANNUEL POUR



Mesurer dans le temps les pratiques des Français vis-à-vis du livre et de la lecture



Comprendre les perceptions, les motivations et les freins à lire des livres

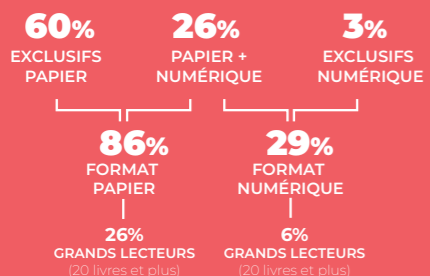


Identifier les leviers qui amènent ou amèneraient les Français à la lecture

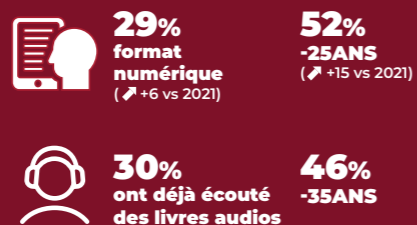
DES TENDANCES GLOBALES QUI MASQUENT CERTAINES FRAGILITÉS

89% DES FRANÇAIS ONT LU AU MOINS UN LIVRE

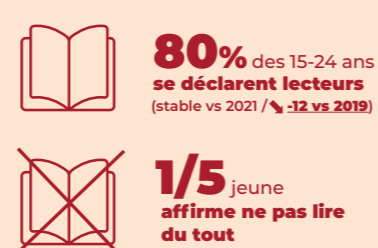
(↗ +2 vs 2021 / ↘ -3 vs 2019)



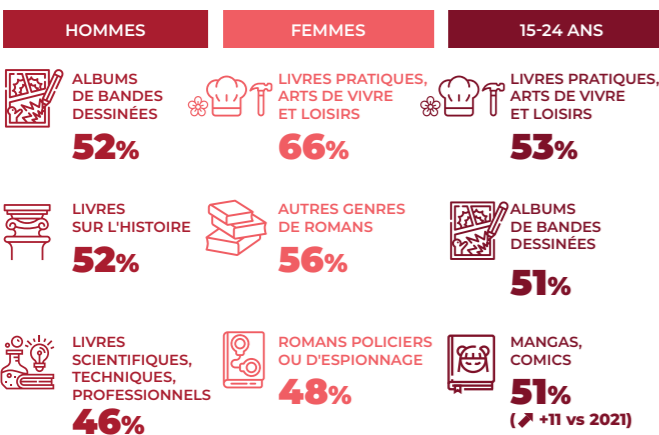
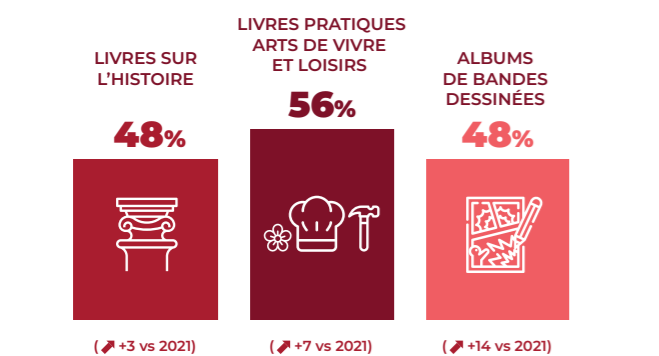
LES NOUVELLES PRATIQUES DE LECTURE SE RENFORCENT



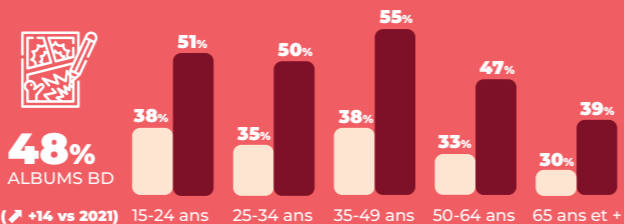
MAIS LE DÉCROCHAGE S'ACCENTUE CHEZ LES 15-24 ANS



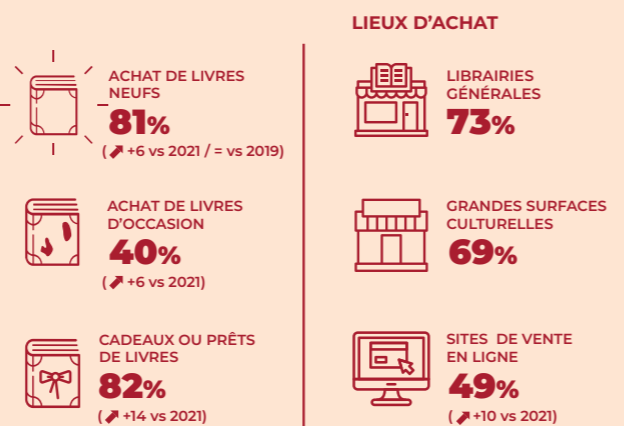
AU SEIN DES GENRES LUS, LA BD CONFIRME SON SUCCÈS



DES ALBUMS BD EN HAUSSE SUR TOUTES LES TRANCHES D'ÂGE



LES ALTERNATIVES À L'ACHAT DE LIVRES NEUFS SE DÉVELOPPENT



MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE

LE MANQUE DE TEMPS ET LA CONCURRENCE D'AUTRES LOISIRS RESTENT LES PRINCIPAUX FREINS À LA LECTURE

CHEZ LES LECTEURS QUI VOUDRAIENT LIRE PLUS



78%

MANQUE DE TEMPS (↗ +7 vs 2021)

CHEZ LES LECTEURS QUI NE SOUHAITENT PAS LIRE PLUS



74%

PRÉFÉRENCE POUR D'AUTRES LOISIRS (↗ +16 vs 2021)

CHEZ LES NON-LECTEURS



81%

PRÉFÉRENCE POUR D'AUTRES LOISIRS (↗ +17 vs 2021)



77% des Français vont sur Internet pendant leur temps libre

LE TEMPS QU'ILS CONSACRENT À LA LECTURE EST TRÈS INFÉRIEUR À CELUI PASSÉ SUR ÉCRAN

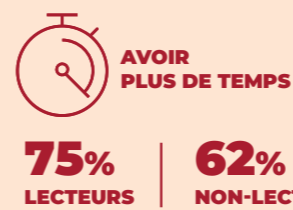
TEMPS MOYEN PASSÉ DEVANT UN ÉCRAN (HORS LIVRE NUMÉRIQUE)



TEMPS MOYEN PASSÉ À LIRE DES LIVRES (DONT LIVRE NUMÉRIQUE)



DU TEMPS ET DES CONSEILS SERAIENT LES PRINCIPAUX LEVIERS D'INCITATION À LA LECTURE



FOCUS 15-24 ANS



LA LECTURE EST TOUJOURS ASSOCIÉE À DE NOMBREUSES VALEURS POSITIVES...



RAISONS PERSONNELLES DE LECTURE



68% de Français ont envie de lire plus (↗ +11 vs 2021)

AIDER LES FRANÇAIS À PRENDRE UN TEMPS DE LECTURE DANS LEUR QUOTIDIEN ET REDONNER À TOUS L'ENVIE DE LIRE !

SYNTHÈSE DU DISPOSITIF

Baromètre bisannuel, avec des questions identiques depuis 2015

1ère vague : Janvier 2015
2e vague : Janvier 2017
3e vague : Janvier 2019
4e vague : Janvier 2021
5e vague : Janvier 2023



Echantillon national représentatif des Français
1 002 interviews
H/F 15 ans et plus



Mode de recueil : téléphone



Date du terrain : 17 - 31 janvier 2023

MERCREDIS DES MICK-ADOS



De gros projets ont été menés par les enfants de l'accueil de loisirs en cette fin d'année.

En effet, dans le cadre de la fête de la Bretagne, les enfants ont participé aux décorations de l'espace An ty Roz. Ils ont embelli le mur d'enceinte de l'ALSH en réalisant une fresque murale. Sans oublier le bricolage de la fête des parents et la fête de la musique.

Pour fêter le dernier mercredi d'avant les grandes vacances, les enfants de l'accueil de loisirs sont partis à Pont Aven pour profiter d'une journée à Aven Parc.

CAMPS

Cette année, nous changeons de destination !!

Après 2 étés à Fréhel, départ pour Penthièvre à Saint-Pierre-Quiberon !!

> **Pour les 7/9 ans**

Camp « équitation » du 10 au 12 juillet
Au programme : équitation et baignade

> **Pour les 10/12 ans**

Camp « sports nautiques » du 17 au 21 juillet

Au programme : surf, aquapark, ptit délire et baignade.

> **Pour les 13/16 ans**

Camp « glisse » du 24 au 28 juillet

Au programme : wakeboard, bouée tractée, accrobranche, baignade...

Ces séjours sont très attendus chaque année : 60 inscriptions pour 47 places en 2023.

Rendez-vous l'année prochaine pour ceux qui n'ont pas eu la chance de partir cet été.



ECOLE DES SPORTS

Chaque année, les lundis, mardis et jeudis soir de 16h30 à 18h, Hugo propose des initiations à différentes activités sportives non présentes sur la commune.

Cette année, les enfants se sont initiés à l'escalade, au roller, au tir à l'arc, à l'athlétisme et à la course d'orientation.

Au total, ce sont 56 enfants qui ont participé aux activités.



ARGENT DE POCHE

La mairie propose aux jeunes de la commune de participer à des activités citoyennes auprès de différents services municipaux, comme du désherbage, peinture, entretien des locaux, tri et rangement de matériel. Douze jeunes ont participé à l'opération des dernières vacances.



Sur la photo : Emmy, Clara et Bérénice faisant l'inventaire des pièces de jeux de société à la médiathèque ludothèque.

JOURNÉE DES SPORTS

Pour conclure cette année scolaire et sportive, la Municipalité a organisé et coordonné une journée afin de faire découvrir gratuitement les activités sportives présentes sur la commune. Ainsi, les associations de Basket, Danse bretonne, Boules, Palets, Urban dance, Judo, Foot, Karaté et Danse modern'jazz sont venues présenter leur activité aux enfants de CP à CM2. 53 enfants sont venus tester ces sports pour peut-être découvrir de nouvelles vocations.

La municipalité remercie l'engagement de tous les bénévoles et associations participantes pour faire vivre la commune et qui ont permis aux enfants de passer une journée sportive et ludique !



ALSH VACANCES

Hiver : Lors des vacances de février, les enfants ont mené l'enquête ! Ils se sont transformés en détectives/policiers afin de résoudre énigmes et problèmes. Loupes, badges, portraits robots ou menottes ont été réalisés afin d'aider les enfants à mener à bien les affaires et prendre à cœur leur rôle de justicier ! Ainsi, plus de 38 enfants sont venus quotidiennement s'amuser au centre de loisirs.



Printemps : Lors des vacances de Pâques, nous avons abordé le thème de « Tout et son contraire » avec l'accueil de loisirs. Peinture avec les pieds, jeu des miroirs, la nuit et le jour, dehors/dedans sont autant de façons d'aborder des contradictions et de voir différents points de vue.

Des stages sportifs ont aussi été organisés par Julie Le Jossec dans le cadre de sa formation d'éducatrice sportive. La 1^{ère} semaine a permis à 8 enfants de pratiquer des sports "nature" (escalade, discogolf, tir à l'arc, etc.) alors que pour la 2^e semaine, 2 enfants seulement s'étaient inscrits pour une semaine de sports collectifs. Nous avons donc dû annuler cette 2^e session. Ce stage sportif a été très apprécié par les enfants et sera certainement reconduit lors de futures petites vacances.

Cette complémentarité d'activités a permis à plus de 41 enfants en moyenne de participer aux actions proposées par la Mairie.



ALSH ÉTÉ

L'ALSH est ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 25 août pour accueillir les enfants de 3 à 13 ans de 7h30 à 18h30, excepté le lundi 14 août où l'ALSH sera fermé.

Ces vacances feront la part belle aux aventures en tout genre. Nous nous évaderons grâce à des héros connus ou méconnus. Yakari, Robinson Crusoe, Le petit prince, les 3 mousquetaires, le capitaine Nemo, Mowgli ou Jack Sparrow interviendront dans nos escapades estivales. Les enfants pourront réaliser des activités manuelles ou

sportives pour se transformer eux aussi en aventuriers ! Chaque semaine, nous agrémenteons nos aventures de grands jeux et sorties (accrobranche, piscine, équitation, initiation escrime, Zoo de Branféré, Kingoland) pour permettre aux enfants de passer des vacances ludiques mémorables. Nous rappelons que nous avons un nombre de places limitées (notamment lors des sorties) et que la priorité est donnée aux enfants venant sur plusieurs jours et régulièrement. Le service Enfance Jeunesse reste disponible pour répondre à vos interrogations.

ESPACE JEUNES

Lors des petites vacances et des 2 premières semaines d'été, nous offrons la possibilité aux jeunes moréacais de venir se retrouver et pratiquer des activités en fonction de leurs envies au Parco. Tchoukball, basket ou encore undercover leur permettent de s'amuser et se retrouver. Nous avons aussi mis en place des sorties (lasergame, bowling, accrobranche) afin de leur offrir des temps qui sortent de l'ordinaire !

C'est pourquoi si vos adolescents ne savent pas quoi faire, n'hésitez pas à leur dire de venir nous voir avec leurs amis ! Nous sommes à leur écoute et prêt à mener tout type d'animations sportives et/ou culturelles.



LES ENFANTS PASSENT LEUR PERMIS... VÉLO !



Du 12 au 16 juin, les CM1-CM2 et quelques CE2 (triple niveau) des deux écoles de la commune se sont vus remettre leur permis vélo ! Cet événement a lieu tous les 2 ans.

Ils ont pu bénéficier d'une partie théorique et pratique.

La partie théorique était animée par Romaric VANNIER (responsable enfance jeunesse), qui leur a présenté les différents panneaux existants, les dangers de la route, les priorités et leur a posé des exemples de mise en situation.

La partie pratique était encadrée par Michel GIRARD, le policier municipal de la commune. Dans la salle de sport Alfred Le Biavant, un parcours était mis en place avec des feux, des passages piétons, des giratoires, des panneaux de signalisation (matériel prêté par la DDTM). Ce sont en tout 5 classes venant de l'école publique (Le Grand Marronnier) et de l'école privée (Saint-Cyr Sainte-Julitte) qui ont pu passer leur « permis vélo » avec un système de points pour l'évaluation. Les enfants ont pris très au sérieux l'exercice et sont ravis de l'avoir tous obtenu !



CHERCHE ET TROUVE

La maman de Louise cherche les affaires que sa fille a éparpillées partout sur la plage. Aide-la en entourant son seau, son ballon, ses lunettes de soleil, sa bouée et sa casquette.



Combien y a-t-il de : Mouettes..... ; Crabes..... ; Étoiles de mer.....

LABYRINTHE

Saturnin le caneton veut retrouver sa famille



CALCUL

$$10 - \text{ancre} = 6$$

$$\text{soleil} + 8 = 15$$

$$7 + \text{parasol} = 13$$

$$\text{sandale} + 9 = 14$$

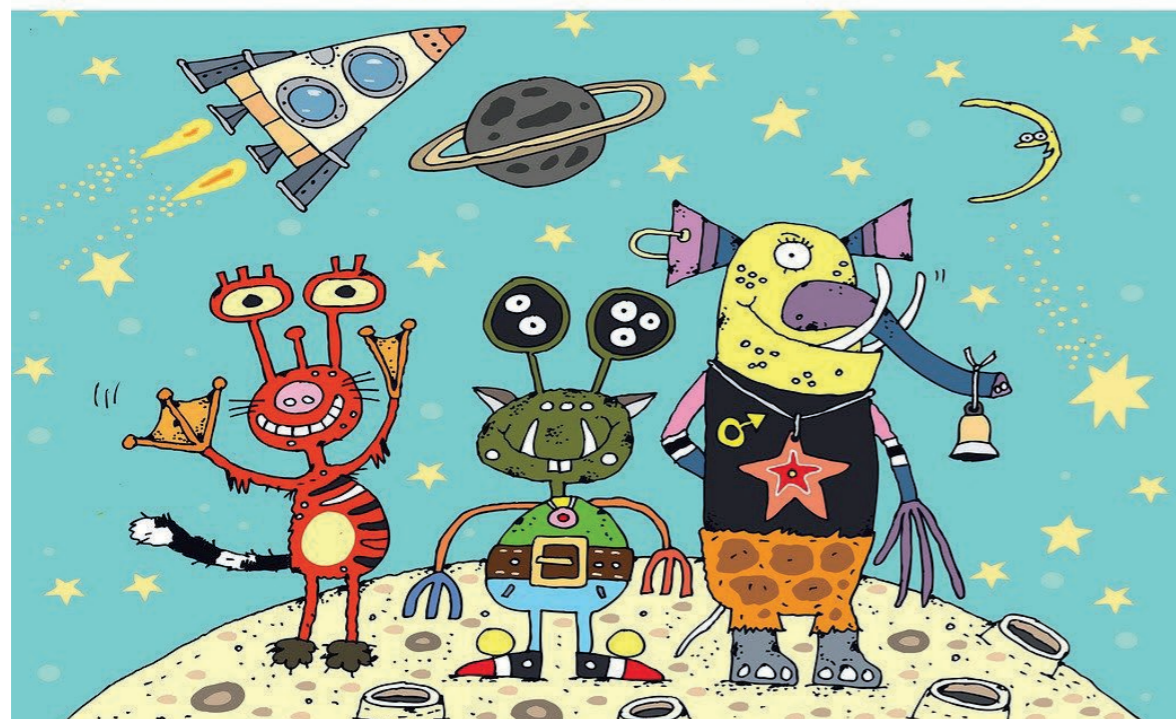
$$\text{ancre} + \text{parasol} = \dots$$

$$\text{soleil} + \text{sandale} = \dots$$

CHOISIS LA MASCOTTE DES PAGES LUDIQUES

Au dos de cette page, tu trouveras 3 propositions de personnages. Celui qui aura le plus de votes sera choisi pour revenir régulièrement dans les pages ludiques du magazine municipal et **représenter les enfants de la commune**. Entoure la mascotte que tu préfères, découpe sur les pointillés et dépose le papier en mairie.

Trouve les **7 différences**



Entoure la mascotte que tu préfères !



Nom: _____



Nom: _____



Nom: _____

LE RESTAURANT SCOLAIRE EN FÊTE !

Le 25 mai le restaurant scolaire (société ANSAMBLE) a fêté les 30 ans de son partenariat avec le label « produit en Bretagne ».

Entièrement décoré pour l'événement, les enfants ont pu bénéficier d'un menu spécial : galette saucisse, frites et tiramisu breton. Ravis de cette action, les assiettes vides ont pu attester de son succès ainsi que les réflexions des enfants : « C'est extra bon ! ».

Toute l'année un programme d'animation géré sur place par Maryline HORNN est prévu pour régaler les scolaires et l'équipe de restauration ne manque pas de motivation pour mettre en place ces actions.



INFORMATION AUX FAMILLES



FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis le mardi 2 mai 2023 :

* Mise en place de permanences **physiques et téléphoniques** :

Le **lundi matin** de **9h à 12h30**

Le **vendredi après-midi** de **14h à 17h**

En dehors de ces créneaux , privilégier un contact par mail à : comptabilite@moreac.fr pour :

une prise de RDV, un dépôt de justificatif médical ou tout autre demande (hors accueil de loisirs).

UN RETOUR PAR MAIL VOUS SERA FAIT

Merci de déposer vos documents dans la boîte aux lettres de la mairie si impossible par mail.

ATTENTION : Le service de l'accueil de loisirs n'est pas concerné par cette organisation

École privée St Cyr-Ste Julitte

2022-2023 : L'ÉCOLE SAINT-CYR

Une nouvelle année scolaire se termine à l'École Saint-Cyr... Les élèves ont notamment travaillé sur les thèmes de l'anglais et des sports collectifs en perspective des JO de Paris 2024. Les enfants ont ainsi pu s'initier à différents sports, pas nécessairement olympiques, comme le golf ou le rugby par exemple, grâce à des associations ou clubs locaux. Une classe de CE1-CE2 a également participé à une journée d'Olympiades transgénérationnelles avec des MAEPA, des résidences PA ou EHPAD de la région. L'arrivée des beaux jours en mai et juin a permis à notre communauté éducative de se retrouver pour des événements tels que la kermesse et un cinéma de plein air qui ont connu un franc succès. Des sorties scolaires au Parc animalier des Terres de Nataé de Pont-Scorff pour les maternelles, un petit séjour de deux jours à Saint-Malo et Jersey pour les CP-CE1, un autre de trois jours à Jersey pour nos CE2-CM ont donné le goût du voyage et du sens aux apprentissages aux enfants.

UNE ÉCOLE POLYGLOTTE ET OUVERTE SUR LE MONDE

En effet, à l'École Saint-Cyr, les familles ont la possibilité de faire suivre à leurs enfants une scolarité monolingue ou bien une scolarité bilingue français-breton dès la maternelle, et ce jusqu'au CM2, avec la possibilité de poursuivre ce cursus linguistique au Collège JP Calloc'h de Locminé.

Les enfants ont ainsi pu améliorer leur anglais grâce à des séances d'éducation physique ou de motricité menées dans la langue de Shakespeare. Les maternelles ont pu bénéficier d'interventions de l'association Atout Langues tous les vendredis matin. Grâce à Shilpi, jeune Indienne anglophone en service civique international, nous avons découvert son pays sous toutes ses facettes (chants, jeux, danses, cuisine...). Elle est intervenue auprès de toutes les classes ces huit derniers mois, ce qui a permis à tous un perfectionnement encore plus poussé de l'anglais.

Ces actions, comme nos efforts pour l'ouverture à l'international de nos élèves, marquent notre attachement à former d'ores et déjà les futurs citoyens du monde de demain.

QUELQUES CHIFFRES

L'école Saint-Cyr, c'est :

244 élèves

161 en filière monolingue et 83 en filière bilingue

9 classes

6 monolingues et 3 bilingues

1 chef d'établissement,

11 enseignants

et 1 enseignante spécialisée envers les élèves à besoins particuliers

4 ASEM

qui travaillent au quotidien auprès des enseignantes et des enfants de maternelle pour aider ces derniers à progresser et grandir.

1 ouvrier d'entretien

1 service civique

de réciprocité internationale

L'école Saint-Cyr, c'est aussi une communauté éducative, dynamique à l'image de ses trois associations de parents bénévoles :

- **L'OGEC** (organisme de gestion) en charge des volets financier, immobilier et du Personnel

- **L'APEL** (association des parents d'élèves) qui mène des opérations dédiées au financement de projets pédagogiques et au service des élèves

- **L'AEP** (association propriétaire des bâtiments) qui est en charge des travaux et de l'entretien des bâtiments. Ces associations organisent divers

événements et opérations (vente de citrouilles, coquilles, jus de pommes, raclette, collecte de papiers, initiation à la confection de crêpes et galettes, kermesse, cinéma de plein air...) dans un esprit de convivialité et de partage.

Nous accompagnons enfin les élèves qui le souhaitent à travers la pastorale, dans leur parcours en catéchèse (remise de la croix, communion...) en lien avec les catéchistes de la paroisse. Nous avons à cœur de former les adultes de demain avec le souci d'individualiser les parcours de chaque élève et de les faire grandir en savoirs et en humanité.

POUR NOUS CONTACTER :

Tél : 02 97 60 10 26
ou 07 67 74 51 95

Mail :
direction@ecole-stcyr.fr

Site internet :
www.ecole-stcyr.fr

Page Facebook :
SaintCyr/SainteJulitte



École Publique Le Grand Marronnier

Une année toute en musique vient de s'écouler à l'école Le Grand Marronnier. Toute l'équipe a œuvré pour développer la coopération, l'estime de soi et le bien-être de chaque élève.

A CHACUN SON RYTHME AVEC LES CLASSES FLEXIBLES

Pour rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages et faire de l'école un lieu où l'on se sent bien, du matériel scolaire ergonomique a été installé dans les classes : tabourets à roulettes, galettes de concentration, repose-pieds, gros ballons, tablettes. L'espace d'apprentissage est ainsi aménagé de sorte que chacun puisse trouver la position qui lui procure le plus de confort et de concentration lors des activités qu'il doit réaliser. Cette méthode d'enseignement favorise l'autonomie, crée un environnement stimulant et développe les capacités d'apprentissage.



TOUS À L'UNISSON !

Pendant plusieurs semaines, les élèves de cycles 2 et 3 ont profité des compétences d'Hubert Duclos, professeur de musique, pour préparer les chants interprétés lors du concert du Brass'band de Lorient : la chorale de l'école était accompagnée par l'orchestre de cuivres, à la Maillette en janvier dernier. Tandis que les grands ont découvert les cuivres, les enfants de maternelle ont exploré les instruments africains avec la dumiste Céline Torti ainsi que d'autres instruments qui leur ont été présentés par les musiciens du bagad de Camors. **Un voyage musical** qui s'est concrétisé lors du vernissage « Musik'art », moment de culture partagée et de convivialité entre toutes les familles et l'équipe enseignante.



UN AIR MARIN...

La vie en collectivité

Les élèves de CM ont passé une petite semaine au domaine de la Chataigneraie de Belle Ile. Au programme de ce séjour : pêche à pieds, découverte de la dune, visite des différents ports et randonnées. Les élèves ont fait preuve de solidarité, de coopération et d'entraide à travers cette expérience de vie en collectivité.

Education à l'environnement

Les élèves de CP, CE1, CE2 se sont rendus à la Maison de la Mer de Lorient. Les plus jeunes ont découvert le port de pêche de Lorient et le voyage du poisson, de la mer à l'assiette. Pendant ce temps les CE1/CE2 ont fait le tour de la rade de Lorient en bateau bus afin d'y découvrir l'aménagement portuaire. Puis ils ont fait des expériences scientifiques sur les polluants afin de réfléchir à l'impact de l'homme sur l'environnement marin. Baptême de mer pour certains, ces expériences furent riches en émotions et en découvertes.



HARMONIE ENTRE LES ÉLÈVES

La journée du tutorat

Pendant que nos futurs élèves de 6^e vivaient une belle journée d'intégration au collège Jean Moulin, les CM1 devenaient les grands de l'école et initiaient une journée dédiée au tutorat. Prenant leur rôle très à cœur, ces chefs d'orchestre ont mené des jeux de société et des ateliers de lecture dans les classes de maternelle et de CP, CE1 et CE2. Ils ont su développer leurs qualités d'écoute, de bienveillance et de coopération.



Cette action s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen des élèves et contribue à entretenir un bon climat scolaire.

Le conseil des élèves

Cette année les délégués des élèves ont réfléchi ensemble sur la manière de rendre la bibliothèque de l'école accessible sur les temps de récréation. Ils ont défini les règles d'inscription, l'organisation des groupes et ont mené ce projet avec sérieux.

Le prix des incorruptibles : Développement du plaisir de lire

Depuis le mois de novembre les élèves de la TPS au CE2 ont découvert avec leurs enseignantes la sélection des livres présentés pour le prix 2023. Après chaque lecture, les élèves ont échangé sur l'auteur, l'illustrateur et les thématiques diverses (environnement, citoyenneté, partage, respect...).



L'ANGLAIS À PORTÉE DE TOUS

Classroom

Pour donner encore plus d'importance à la culture internationale, cette année, une salle est dédiée à l'apprentissage de l'anglais. Chaque jour, de la maternelle au CM2, les élèves progressent à leur rythme et prennent beaucoup de plaisir à écouter et produire de nouvelles sonorités. Pour l'entrée au collège, les élèves peuvent ainsi discuter quelques minutes pour se présenter, parler de leurs émotions, de la météo ou encore de leur animal préféré !

Afin de préparer la rentrée de septembre 2023, la directrice Mme Stéphanie THOMAS accueille les nouvelles familles, sur rendez-vous, pour les inscriptions. Elle est joignable par téléphone au 02 97 60 06 50 ou par mail ec.0560249s@ac-rennes.fr



DISSOLUTION DU COMITÉ DE JUMELAGE

À l'occasion de la dissolution du comité de jumelage avec Mur-de-Barrez (Aveyron), l'association a fait un don de 740,76€ à la commune. Merci aux bénévoles pour ce généreux don et pour leur investissement. Le jumelage avec Mur-de-Barrez existait depuis 1984.



COLLECTE POUR L'UKRAINE

Le comité de Jumelage Ploërmel - Kolbuszowa (Pologne) poursuit sa mobilisation pour l'Ukraine, voici leur appel aux dons : Ne les oublions pas.

Nos échanges réguliers avec nos partenaires polonais et ukrainiens permettent d'affirmer que la totalité de vos dons est utilisée pour répondre aux besoins immenses de la population ukrainienne, première victime de ce conflit.

Les besoins sont nombreux.

Quelques repères :

- > Vêtements : hommes, femmes, enfants...
- > Médicaments, pansements.
- > Matériel médical : lits, fauteuils, déambulateurs, montabans, cannes anglaises...
- > Produit d'hygiène : savons, gels douche, shampoing, protection féminine, couches
- > Produits alimentaires : conserves, produits secs

Pour nous aider à financer le transport et l'achat de produits complémentaires, des dons sont aussi possibles :

Chèque à l'ordre d'OUEST-France SOLIDARITÉ partenaire de l'opération pour ceux qui souhaitent obtenir un reçu fiscal.

Ou chèque à l'ordre des Amis du Jumelage Ploërmel - Kolbuszowa.

Chèques à déposer ou envoyer au : Comité de Jumelage - Hôtel de Ville de Ploërmel 56800 PLOERMEL

Contact : ploermel.solidarite.ukraine@gmail.com

Merci de votre soutien.

La Région soutient l'engagement associatif

Vous êtes nouvellement élu(e) dans une association bretonne ?

Bénéficiez d'une aide à la mobilité sur le réseau TER BreizhGo !

→ Pour toute personne élue au CA d'une association bretonne depuis moins d'un an, âgée de plus de 16 ans et effectuant minimum 1 heure d'activité bénévole par semaine.

→ Un bon d'achat de 110 € (maximum) pour se déplacer partout en Bretagne en TER BreizhGo.

→ Offre limitée aux 1 000 premiers candidat-es éligibles (1 bénéficiaire par association).

Plus d'infos sur bretagne.bzh/engagement-asso

AIDES NATIONALES POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉTENDUES EN 2023

1. Toutes les aides sont plafonnées à 40% du coût d'achat
2. Seuls les vélos neufs sont concernés par le bonus
3. Une personne ne peut bénéficier du bonus et de la prime à la conversion qu'une seule fois. Les deux aides sont cumulables pour un même cycle.
4. Pour demander une aide : www.primealaconversion.gouv.fr



Les aides à l'achat d'un vélo	Je suis un particulier avec un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 6 358 € ou une personne en situation de handicap et j'achète ...	Je suis un particulier avec un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 14 089 € et j'achète ...	Je suis une personne morale (entreprise, association, collectivité, ...) et j'achète ...	Je suis un particulier avec un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 22 983 € ou une personne morale (entreprise, association, collectivité, ...) et j'achète ...
VÉLO CLASSIQUE	AIDE DE 150 € MAXIMUM/VELO			
VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE	AIDE DE 400 € MAXIMUM/VELO	AIDE DE 300 € MAXIMUM/VELO		AIDE DE 1 500 € MAXIMUM/VELO DANS LA LIMITE D'UN VELO NEUF OU D'OCCASION PAR PERSONNE DU Foyer AIDE DE 3 000 € MAXIMUM/VELO DANS LA LIMITE D'UN VELO NEUF OU D'OCCASION PAR PERSONNE DU Foyer AIDE SUPPLÉMENTAIRE DE 1 000 € SI VOUS RÉSIDEZ DANS UNE ZONE À FAIBLE ÉMISSION (ZFE) REMPLISSANT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ
VÉLO CARGO, VÉLO RALLONGÉ (LONGTAIL), VÉLO ADAPTÉ À UNE SITUATION DE HANDICAP, VÉLO PLIANT (ÉLECTRIQUE)	AIDE DE 2 000 € MAXIMUM/VELO	AIDE DE 1 000 € MAXIMUM/VELO	AIDE DE 1 000 € MAXIMUM/VELO	AIDE DE 1 500 € MAXIMUM/VELO DANS LA LIMITE D'UN VELO NEUF OU D'OCCASION PAR PERSONNE DU Foyer AIDE DE 3 000 € MAXIMUM/VELO DANS LA LIMITE D'UN VELO NEUF OU D'OCCASION PAR PERSONNE DU Foyer AIDE SUPPLÉMENTAIRE DE 1 000 € SI VOUS RÉSIDEZ DANS UNE ZONE À FAIBLE ÉMISSION (ZFE) REMPLISSANT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ
VÉLO CARGO, VÉLO RALLONGÉ (LONGTAIL), VÉLO ADAPTÉ À UNE SITUATION DE HANDICAP, VÉLO PLIANT (NON ÉLECTRIQUE)	AIDE DE 2 000 € MAXIMUM/VELO	AIDE DE 1 000 € MAXIMUM/VELO	AIDE DE 1 000 € MAXIMUM/VELO	AIDE DE 1 500 € MAXIMUM/VELO DANS LA LIMITE D'UN VELO NEUF OU D'OCCASION PAR PERSONNE DU Foyer AIDE DE 3 000 € MAXIMUM/VELO DANS LA LIMITE D'UN VELO NEUF OU D'OCCASION PAR PERSONNE DU Foyer AIDE SUPPLÉMENTAIRE DE 1 000 € SI VOUS RÉSIDEZ DANS UNE ZONE À FAIBLE ÉMISSION (ZFE) REMPLISSANT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ
REMORQUE ÉLECTRIQUE POUR VÉLO	AIDE DE 2 000 € MAXIMUM/REMORQUE	AIDE DE 1 000 € MAXIMUM/REMORQUE	AIDE DE 1 000 € MAXIMUM/REMORQUE	

1. TOUTES LES AIDES SONT PLAFONNÉES À 40% DU COÛT D'ACHAT.
2. SEULS LES VÉLOS NEUFS SONT CONCERNÉS PAR LE BONUS.
3. UNE PERSONNE NE PEUT BÉNÉFICIER DU BONUS VÉLO ET DE LA PRIME À LA CONVERSION QU'UNE SEULE FOIS. LES DEUX AIDES SONT CUMULABLES POUR UN MÊME CYCLE.
4. POUR DEMANDER UNE AIDE : WWW.PRIMEALACONVERSION.GOUV.FR



NOUVEAU !

Pour les personnes en situation de handicap

Faites vos démarches en ligne auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Déposez et suivez vos demandes en ligne en quelques clics :

- 1 Créer mon profil
- 2 Joindre mes pièces justificatives
- 3 Transmettre ma demande



Connectez-vous sur mdphenligne.cnsa.fr



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur à portée de main**



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant **le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Restez informé de la situation et écoutez les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr



En Bretagne aussi l'eau devient rare

6 ÉCOGESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU

Au quotidien, comme en vacances, à tout moment, nous pouvons réduire notre consommation et préserver l'eau potable, sans nuire à notre confort.

À la maison, au jardin, dans toutes nos activités, nous avons le pouvoir d'agir et de préserver l'eau en quantité comme en qualité. Préserver l'eau, c'est réduire sa consommation, sans oublier de limiter l'usage des produits nocifs pour l'environnement.

<p>Je répare un robinet qui s'écoule. → Je préserve 100L d'eau par jour.</p>	<p>Je préfère 4 mn de douche à un bain. → J'économise 150L d'eau.</p>	<p>Je lance mon lave-linge en pleine charge. → J'économise 25L d'eau.</p>
<p>J'installe un mousseur sur mon robinet. → J'économise 30 à 50% d'eau.</p>	<p>J'utilise une chasse d'eau à bouton éco. → J'économise 6L d'eau.</p>	<p>J'installe un récupérateur d'eau. → Je récupère 900L d'eau/m² de toit par an.</p>

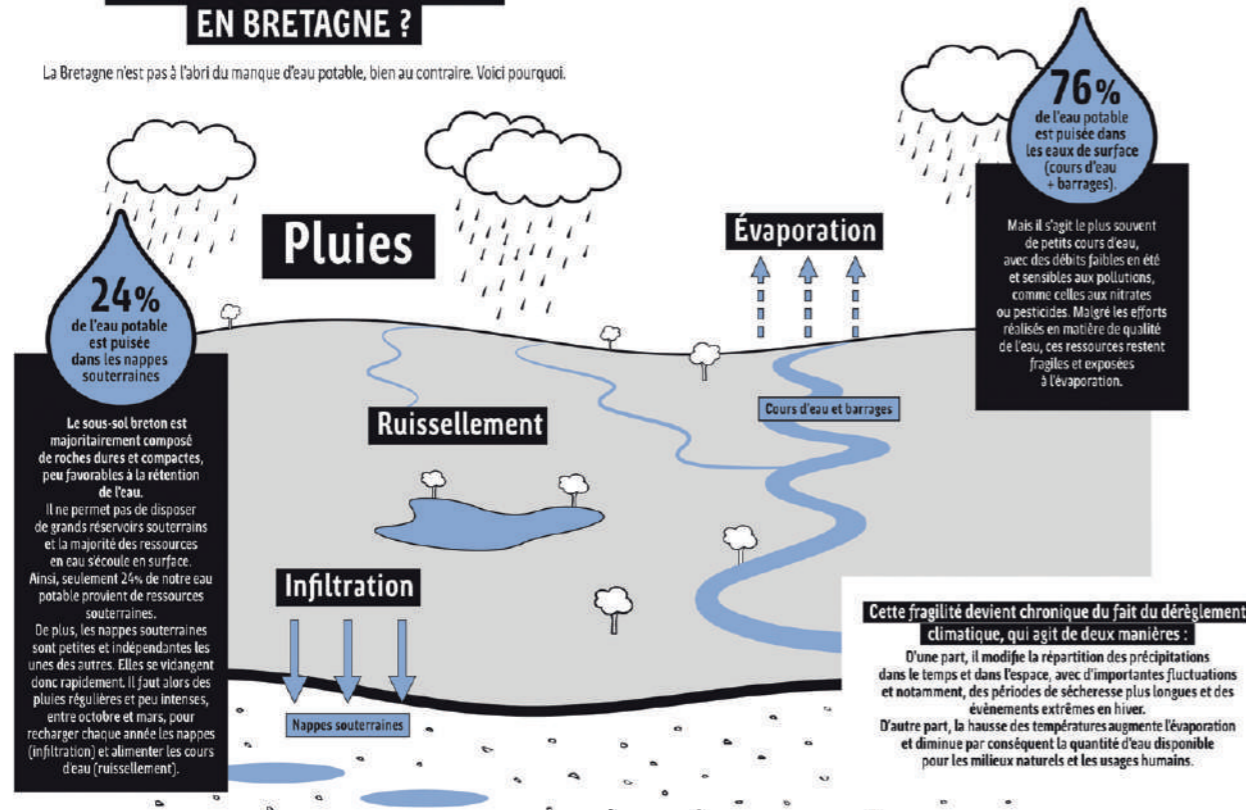
Economisons l'eau

Adoptons les éco-gestes avec bretagne.bzh/eau



D'OÙ VIENT L'EAU POTABLE EN BRETAGNE ?

La Bretagne n'est pas à l'abri du manque d'eau potable, bien au contraire. Voici pourquoi.



FORTES CHALEURS

Canicule et fortes chaleurs : n'attendez pas les premiers effets (maux de tête, crampes, nausées) !

Recenser les personnes vulnérables

Pour signaler une personne fragile et susceptible de souffrir de la canicule, il suffit de contacter le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Le CCAS tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées en cas de canicule. L'inscription se fait par la personne elle-même ou un proche, par email, par courrier ou par téléphone. Tél : 02 97 60 04 44. Mail : mairie@moreac.fr. Courrier : CCAS - rue de la fontaine 56500 MOREAC



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

<p>RESTEZ AU FRAIS</p>	<p>BUVEZ DE L'EAU</p>	
<p>Évitez l'alcool</p>	<p>Mangez en quantité suffisante</p>	<p>Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit</p>
<p>Mouillez-vous le corps</p>	<p>Donnez et prenez des nouvelles de vos proches</p>	<p>Préférez des activités sans efforts</p>

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr - #canicule

PROGRAMME EN LIGNE CONFÉRENCES UTL

L'UTL du Pays de Locminé est une association dynamique qui permet à tous ses adhérents de s'instruire tout au long de la vie dans une ambiance conviviale et de lutter contre l'isolement des personnes. Elle est ouverte à tous, résidents de Locminé et de toutes les communes environnantes, dont Moréac, sans condition d'âge, de formation, de diplôme ou de profession.

L'adhésion est de 30€ pour l'année 2023-2024 (septembre à juin). Elle ouvre droit aux voyages culturels et touristiques, aux sorties découvertes, aux spectacles et diverses activités à tarif « groupe ». Elle donne accès à toutes les conférences aux thèmes très variés concernant la Santé, les Sciences, la Littérature, les Arts, l'Économie, l'Histoire, la Géopolitique, la Biodiversité, la Nature, la Musique ou les sujets d'actualités.

Moyennant une participation de 10 €, il est possible de participer à une seule conférence, c'est ainsi l'occasion de découvrir l'association.

Le programme des conférences est disponible sur le site www.utldupaysdelocmine.fr
 UTL du Pays de Locminé siège social
 28 rue du Général de Gaulle 56500 Locminé
Adresse mail : utldupaysdelocmine@gmail.com
Contact sur Moréac : A. JOUANNIC 02 97 60 07 79 ou V. THOMAS 06 73 66 54 18

La Check list anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr

Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillo par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

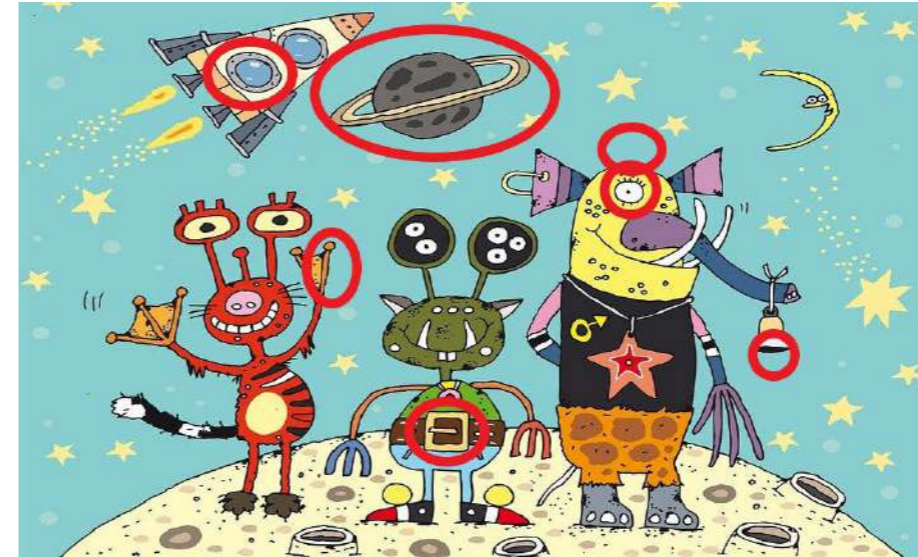
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Création et illustrations A. Riquelme - Département Communication ARS Nouvelle-Aquitaine - Avril 2021 - Média ARS Bretagne - avril 2022


COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !



Signaler la présence d'un moustique tigre



 = 4

 = 7

 = 5

 = 6

1 encre + 1 parasol = 10
1 soleil + 1 tong = 12



3 mouettes ; 4 crabes ; 4 étoiles de mer

Du 01 /08/23 au 10/11/23
Inscriptions et dépôt des photos



Concours photo

Thématique :

Le Moréac que vous aimez


MORÉAC



La photographie **gagnante** sera la **carte de vœux 2024 !**

Dossier d'inscription à retirer en mairie

Plus d'informations auprès du service communication : 02.97.60.09.77
ou communication@moreac.fr